

SPORTS
PEDRO, LE PLUS RICHE
BRAS DU BASEBALL D 1



MONDE MAGAZINE
HAÏTI: PIRE QU'EN
YUGOSLAVIE C 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE
LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 11 DÉCEMBRE 1997

www.lesoleil.com

Coup de pouce de 3 M\$

Québec subventionnera le projet d'hôtel près de place d'Youville

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ QUÉBEC — La Ville de Québec est prête à engager 3 millions \$ dans un projet de 17 millions \$ d'un hôtel à la haute-ville et 650 000 \$ dans un projet de 2,3 millions \$ d'un cabaret-spectacle dans la basse-ville.

Il s'agit des deux projets annoncés dans LE SOLEIL d'hier. Ils seront présentés à tous les membres du conseil aujourd'hui en vue d'une prise de décision lundi. C'est qu'il y a urgence dans les deux cas. Le promoteur de l'hôtel a des options d'achat qui se terminent le 16 décembre et celui du cabaret-spectacle veut ouvrir ses portes le 16 mai.

Le promoteur Jacques Robitaille veut construire un hôtel de 200 chambres à l'îlot d'Aiguillon, un emplacement de 1682 mètres carrés, passablement délabré, ceinturé par les rues d'Aiguillon, Saint-Jean, le boulevard Dufferin-

Montmorency et la rue d'Youville. Le projet créerait environ 150 emplois.

La Ville est prête à aider le promoteur qui possède quatre hôtels à Sainte-Foy par l'entremise de la SOMHADEC, son bras immobilier, sous forme d'une subvention de 2 millions \$ et d'un prêt de 1 million \$ sur 20 ans. Le promoteur ferait une mise de fonds de 4,4 millions \$, une institution financière prêterait en premier rang 9,6 millions \$.

Sur 20 ans le projet rapportera 4,5 millions \$ en taxes à la Ville. Après

Voir POUCE en A 2 ►

« 01 » retrouvé et abattu



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREULT

« 01 », le sanglier qui a causé tout un émoi à Saint-Augustin-de-Desmaures ces deux derniers jours après avoir pris la clé des champs, a finalement été retrouvé hier après-midi. Son propriétaire a toutefois dû éliminer l'animal. Sur notre photo, un des ex-colocataires du défunt. Les détails en page A 3.

CONFÉRENCE D'OTTAWA

Bouchard demande à Chrétien de réduire les impôts

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — La rencontre intergouvernementale qui s'ouvre aujourd'hui dans la capitale fédérale sera l'occasion d'une nouvelle foire d'empoigne entre Québec et Ottawa. Les deux gouvernements se disputent sur la façon de disposer du surplus budgétaire fédéral et les « intrusions » d'Ottawa dans les compétences québécoises.

Le premier ministre Lucien Bouchard arrivera avec un plan de match bien arrêté: récupérer sa part du « butin ».

Sa demande s'articulera autour de deux axes. Il réclamera un moratoire de deux ans sur toute hausse des dépenses dans les programmes fédéraux et soumettra ensuite une façon de répartir le surplus budgétaire fédéral.

Pendant ces deux années de gel des dépenses, 75 % du surplus budgétaire d'Ottawa devrait ainsi être consacré à une réduction des impôts fédéraux. Le 25 % restant devrait quant à lui être transféré aux provinces sous forme de points d'impôts afin de bonifier leurs propres programmes sociaux.

Voir IMPÔTS en A 2 ►

AUTRE TEXTE

□ Ottawa dit NON Page A 10

ELLE ACCOUCHE AU TÉLÉPHONE

POUR LE SERVICE EN FRANÇAIS:
FAITES LE "1"
POUR LE SERVICE EN ANGLAIS:
FAITES LE "2"
POUR LE DÉPARTEMENT DE CARDIOLOGIE:
FAITES LE "3"
POUR LE DÉPARTEMENT DE RHUMATOLOGIE:
FAITES LE "4"
POUR LE DÉPARTEMENT DE GÉRONTOLOGIE:
FAITES LE "5"
POUR LE DÉPARTEMENT DE PÉDIATRIE:
FAITES LE "6"
POUR LE DÉPARTEMENT DE NEUROLOGIE:
FAITES LE "7"
POUR LE DÉPARTEMENT DE PSYCHIATRIE:
FAITES LE "8"
POUR LE DÉPARTEMENT DE GYNÉCOLOGIE:
FAITES LE "9"



LA MÉTÉO



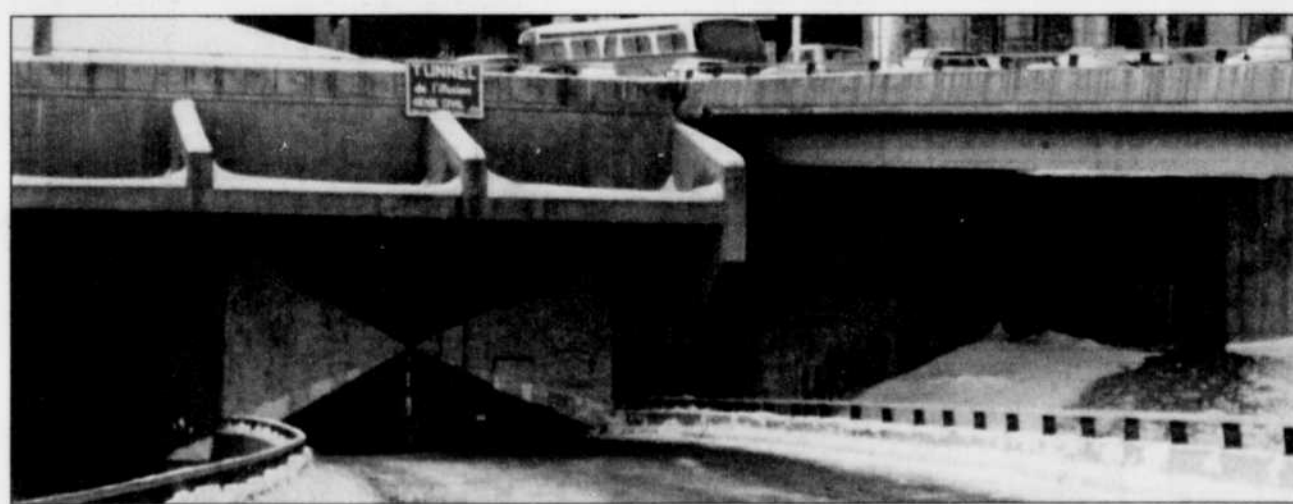
Maximum -5,
minimum -12

Nuageux avec éclaircies. Demain: ciel variable. Détails page C2.

QUÉBEC,
101^e ANNÉE, N° 241
FLORIDE, 1,65 \$ US
MONTRÉAL,
OTTAWA 70¢ PLUS
T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S.
T.V.Q.



MIDLAND WALWYN
5.40%*
5 ans, déc. 2002
Ville de Beauport
Appelez 1 800 463-8317 ou 652-8011
*Taux peut varier, sous réserve des disponibilités.
Membre - FQPE



Le tunnel sans issue sous l'autoroute Dufferin-Montmorency pourrait servir d'accès au Centre des congrès.

La lumière au bout du tunnel?

Transports Québec fait appel au privé pour relier le Centre des congrès

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le ministère des Transports du Québec est prêt à céder le tunnel sans issue construit sous l'autoroute Dufferin-Montmorency à tout promoteur sérieux qui voudrait poursuivre les travaux jusqu'au stationnement du Centre des congrès de Québec.

Selon le porte-parole de la direction régionale du ministère, Claude Parent, le gouvernement ne demande pas mieux que de compléter la construction de ce tunnel qui ne mène nulle part depuis 20 ans. Mais l'argent se fait rare et le ministère lance donc un

appel à l'entreprise privée pour la réalisation de ce projet.

« En 1970, on avait les moyens de penser à de tels projets. Mais aujourd'hui, on ne les a plus. Le ministère est donc prêt à céder les 100 mètres de tunnel à tout projet sérieux. On sou-

haiterait bien avoir un accès au stationnement du Centre des congrès afin d'alléger la circulation dans le secteur de place d'Youville », a expliqué M. Parent, lors d'une entrevue au SOLEIL.

Les promoteurs du projet de grand hôtel à la place d'Youville pourraient être visés par cette offre du ministère, tout comme la Ville de Québec, le Hilton et d'autres entrepreneurs privés.

La Ville de Québec se dit d'ailleurs prête à étudier toutes les avenues possibles afin que ce tronçon aboutisse

Voir TUNNEL en A2 ►

La surcharge des uns, le chômage des autres

169 000 emplois auraient été créés en novembre en éliminant le temps supplémentaire

OTTAWA (PC) — Tandis que le taux de chômage demeure élevé au pays, à 9 %, près d'un travailleur sur cinq a été appelé à effectuer en moyenne 10 heures de temps supplémentaire par semaine, entre janvier et septembre, révèlent des données de Statistique Canada.

Plus de la moitié des travailleurs ayant effectué des heures supplémentaires n'ont pas été rémunérés ou indemnisés d'une autre façon en échange de ces heures, a précisé l'organisme fédéral.

Selon ce dernier, plus de 1,9 million des 11,4 millions de travailleurs rémunérés, soit 17 % d'entre eux, ont déclaré avoir effectué 17,6 millions d'heures supplémentaires par semaine entre janvier et septembre de cette année.

Et en novembre, pas moins de 169 000 emplois auraient pu être créés s'il avait été possible que toutes les heures supplémentaires accumulées puissent être converties en emplois à temps

Voir EMPLOIS en A 2 ►

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 9
Le Québec et le Canada	10 à 14
Le Monde	15

CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 9
Bourses	4 à 6
Opinions	10 et 11

CAHIER C	
Le Monde Magazine	1 et 2
Arts et spectacles	3 à 10
Votre agenda	4
Ce soir à la télé	2
Annonces classées	6 à 8
Décès	8 et 9

CAHIER D SPORTS	
Daniel Caza	1
André-A. Bellemare	5
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7

SERVICES	
Abonnements	686-3344
	1-800-463-2362
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Internet	www.lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Québec, au 5000 rue Hughes-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE
tirage du 10-12-97
9-3-4
1-8-7-9

6/49
tirage du 10-12-97
3-17-19-29-37-42
(complémentaire)
41

EXTRA
161978

QUÉBEC 49
tirage du 10-12-97
5-16-24-28-33-34
(complémentaire)
35

BANCO
tirage du 10-12-97
3-8-9-10-13-15-17-22-27-32-40-
41-43-44-46-58-59-60-64-70

RÉFLEXION

Quand vous avez raison, personne ne s'en souvient ; quand vous avez tort, personne ne l'oublie

Proverbe irlandais

TUNNEL
Inutile

Suite de la Une

enfin quelque part. Des discussions avec le ministère des Transports sont en cours et on espère pouvoir élaborer à moyen terme un projet intéressant.

Selon le conseiller municipal André Marier, responsable du dossier de la circulation dans ce coin de la ville, un montant de 3 millions \$ sera investi dans la réfection de l'autoroute Dufferin-Montmorency en 1999 et 2000. Et avant de commencer les travaux, il faudra bien savoir ce qu'on entend faire de ce tunnel inutile.

« Il faut faire une étude pour déterminer comment cet espace pourrait être utilisé. On pourrait en faire une voie d'accès aux stationnements du Centre des congrès, de place d'Youville et du boulevard René-Lévesque. Ou on pourrait aussi en faire un stationnement comme tel. Mais moi, je crois que la voie d'accès serait plus avantageuse, surtout si on espère accueillir un jour à Québec des congrès de 4000 ou 5000 personnes », a avancé M. Marier.

Il y a 20 ans, on prévoyait percer le cap Diamant et prolonger ce tunnel jusqu'au boulevard Champlain. Un investissement de plus de 40 millions \$, disait-on à l'époque. Mais le projet avait été abandonné face à l'opposition des dirigeants de la Communauté urbaine de Québec, qui croyaient que l'accent devait alors être mis davantage sur le transport en commun. Selon eux, le tunnel n'aurait desservi que 2500 automobilistes.

Le ministère des Transports comme la Ville de Québec ne savent pas combien coûterait aujourd'hui le prolongement du tunnel jusqu'au Centre des congrès de Québec ou même jusqu'à l'îlot d'Aiguillon. Tout ce qu'on ose avancer, c'est que 200 mètres de roc séparent le futur grand hôtel du promoteur Jacques Robitaille et le début du tronçon inachevé.

POUCE
Opposition

Suite de la Une

20 ans les revenus annuels de taxes sont évalués à 450 000 \$.

Le prêt de 1 million \$ serait fait aux conditions suivantes ; pour les cinq premières années, aucun remboursement de capital, le premier 500 000 \$ ne porterait pas intérêt, le solde porterait intérêt à 5,5 %. Par la suite le remboursement du prêt capital-intérêt se ferait selon un amortissement de 15 ans au même taux d'intérêt que celui des obligations municipales.

Le coût des infrastructures est évalué à 573 877 \$ et le promoteur en prend 200 000 \$ à sa charge.

FOLIES PARISIENNES

La transformation du cinéma Midi-Minuit en cabaret-spectacle « Les Folies de Paris » qui présentera des spectacles de danse à caractère humoristique semblables à ce qu'on retrouve au Lido de Paris, c'est le projet des promoteurs français Claude Thomas et Noël Sélame, qui possèdent un établissement du genre à Lille, une ville du Nord de la France.

Pour ce faire ils doivent acheter le cinéma Midi-Minuit et un édifice voisin. Le projet est évalué à 2,3 millions \$ et la Ville est prête à fournir une subvention de 300 000 \$ et une garantie de prêt de 350 000 \$. Le projet devrait créer une cinquantaine d'emplois que les promoteurs veulent occupés par des gens de la basse-ville, a précisé le conseiller Claude Larose, hier.

Si on tient compte de l'aide apportée, l'impact positif pour la Ville est de 16 000 \$ pour les 15 prochaines années. Après ce temps les revenus de taxes seront nets.



Le projet d'hôtel à l'îlot d'Aiguillon rapportera 4,5 M\$ en taxes en 20 ans.

Le chef de l'opposition à l'hôtel de ville, M. Martin Forgues, est bien d'accord pour l'effet de revitalisation de l'édifice de la rue Saint-Joseph. Lui et ses collègues du Progrès civique (PC) ont d'ailleurs rencontré M. Thomas et M. Forgues a été édifié de son enthousiasme pour son projet. Mais M. Forgues dit que l'on n'a pas encore réglé la problématique des salles de spectacles. Il ne voudrait pas que la Ville revive la même chose qu'elle a vécue avec le Capitole et soit amenée à augmenter son aide dans quelques années.

Quant au projet d'hôtel à l'îlot d'Aiguillon, M. Forgues demandera à l'administration municipale si l'ajout d'un ou deux étages ne permettrait pas de diminuer l'aide de la Ville.

NON AU PROJET DE GOLF

Lundi soir le conseil sera aussi appelé à se prononcer sur le projet de l'aménagement d'un terrain de golf accompagné d'un développement résidentiel au parc Chauveau. Il est à prévoir que les neuf conseillers du PC voteront contre l'idée. M. Forgues laisse entendre qu'un parc naturel offre un plus grand attrait qu'un golf.

IMPÔTS
Blocage

Suite de la Une

Aussitôt annoncé, le plan de match québécois a fait bondir le grand frère fédéral. Les ministres Stéphane Dion et Paul Martin ont dénoncé la proposition québécoise, faisant notamment valoir qu'elle ne correspondait pas aux engagements électoraux du Parti libéral du Canada.

« Elle n'est pas de bon augure », a laissé tomber le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, qui ne voit pas en quoi son gouvernement s'immisce dans les compétences du Québec.

Au cours d'une conférence de presse, le premier ministre québécois, entouré des ministres Bernard Landry et Jacques Brassard, a admis que son gouvernement plaçait la barre haute à la veille de la rencontre intergouvernementale.

Probablement trop haute même au goût des autres provinces, a-t-il reconnu, puisque ces dernières se contenteraient d'un simple encadrement du pouvoir fédéral de dépenser.

Défendant son approche, Lucien Bouchard s'est engagé à soumettre son propre gouvernement à cette règle

du 75%-25% lorsqu'il aura atteint l'équilibre budgétaire.

Pour l'instant, sa proposition vise surtout à bloquer toute intrusion du fédéral dans les champs de compétence du Québec. Le gouvernement québécois nie à Ottawa le droit de mettre sur pied de nouveaux programmes qui touchent de près ou de loin à l'éducation, à la santé et aux services sociaux sous prétexte qu'il a la marge de manœuvre nécessaire pour le faire.

« Après nous avoir affamés par ses retraits massifs, le fédéral revient avec des petites parcelles qu'il saupoudre un peu partout en envahissant nos juridictions et en gaspillant l'argent. »

Paradoxalement, le premier ministre s'est fait le défenseur de la Constitution canadienne. Si Ottawa la respectait, a-t-il insisté, « il serait obligé de nous envoyer l'argent qu'il nous doit puis de nous le laisser dépenser comme on le veut en fonction de nos intérêts et de nos besoins. Il serait obligé d'accepter des pleins retraits de la part des provinces avec pleine compensation ».

Pour Lucien Bouchard, il n'est pas question d'accepter en contrepartie qu'Ottawa établisse des normes nationales. Le premier ministre a de plus réitéré, comme l'ont fait les ministres provinciaux des Finances en début de semaine, sa proposition de réduire les cotisations versées à l'assurance-emploi par les employeurs et les travailleurs et de hausser les prestations des travailleurs saisonniers.

EMPLOIS
Femmes

Suite de la Une

plein, a indiqué Statistique Canada.

Les données fédérales démontrent que les détenteurs d'un diplôme universitaire, particulièrement ceux occupant

des postes administratifs, de même que les enseignants, sont davantage susceptibles d'accumuler des heures supplémentaires non rémunérées.

En outre, les hommes sont plus susceptibles d'effectuer des heures supplémentaires que les femmes, situation expliquée par le fait que les femmes occupent plus de postes à temps partiel.

Le temps en supplément s'est révélé plus fréquent dans les communications, les services d'enseignement ainsi que la fabrication de biens durables.



Pyjama
mini black watch 39.⁹⁵

Un cadeau exclusif du 31, un confortable pyjama pur coton gansé satin, coupé spécialement pour nous. Mini carreaux en marine et forêt. Rég. 55.00* Peignoir coordonné 39.95



LE TRENTÉ ET UN*

Chemise Tommy
velours mille-raies 69.⁹⁵

Un cadeau signé d'un monogramme brodé sous la poche. Une chemise fin velours d'une souplesse exceptionnelle. Bleu, mousse, forêt, marine, vin. M.g.tg. Rég. 88.00*



Gants
peau de porc 19.⁹⁹

Un gant sport souple et chaud avec sa doublure ouatée polaire et son attache réglable au poignet. Noir ou brun. P.m.g.tg. Rég. 25.00*



Foulard
laine tartan 17.⁹⁹

Importé d'Écosse pour le 31, choix de foulards pure laine d'agneau, franges roulées, à offrir en coloris mode unis ou à carreaux variés. Rég. 25.00*

Vous pouvez magasiner ce soir et tous les soirs du lundi au vendredi jusqu'à 21 heures, le samedi de 9h30 à 17h00 et le dimanche de 12h00 à 17h00

la maison



simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX-QUÉBEC

La boîte-cadeau Simons

Une grande tradition à Noël !
Nous vous l'offrons tout à fait gratuitement !

*LE PRIX RÉGULIER SIGNIFIE LE PRIX MOYEN CET ARTICLE EST HABITUELLEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS UNE INDICATION DU PRIX AUQUEL EST VENDU LA MAJORITÉ DES ARTICLES EN QUESTION.

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

MONTRÉAL TRUST CO.

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI

Échéance: 1 AN

4,30%

ScotiaMcLeod
Partenaires à vie

PIERRE P. BLAIS
(514) 386-1334
1-800-165-5000

*Taux sujet à changement sans préavis

MEMBRE F.I.P.



Après avoir abattu le sanglier, M. Boutin a placé la carcasse dans la boîte de sa camionnette.

«01» a été abattu hier

Le sanglier finira en cuissot

KATHLEEN LAVOIE
Le Soleil

■ SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES — Le sanglier qui, depuis deux jours, causait tout un émoi à Saint-Augustin-de-Desmaures, près de Québec, a finalement été retrouvé, puis abattu, hier, vers 15 h 30. Les 30 personnes participant à la recherche du pur sang ont finalement localisé la bête dans la rue des Îlets, à la limite de Saint-Augustin-de-Desmaures et de Neuville, en début d'après-midi.

Après deux tentatives infructueuses d'immobilisation à l'aide d'une carabine anesthésiante, le propriétaire de



Une laie et son marcassin gromellant dans leur porcherie, hier.

l'animal, M. J.-A. Boutin, s'est vu dans l'obligation de l'abattre. «J'espérais faire autrement», explique M. Boutin, mais il était extrêmement difficile à atteindre. D'autant plus qu'il se cachait dans les branches», ajoute-t-il.

Il faut aussi spécifier que le sanglier de M. Boutin, enregistré sous le nom «01», était doté de capacités motrices impressionnantes. «Un sanglier, ça court plus vite qu'un homme. Je dirais que ça peut aller jusqu'à 30 milles à l'heure (50 km/h)», affirme le résident de L'Ancienne-Lorette, qui possède 200 autres sangliers à sa ferme de Sainte-Hénédine, dans la Beauce.

«01» avait été prêté, il y a trois mois, à la Station agronomique de l'université Laval, afin de participer à une étude visant à préciser les qualités de trois lignées de sanglier.

M. Boutin estime à 1500 \$ la valeur de la bête, dont il prévoit garder la tête à titre décoratif. Si, par ailleurs, on lui assure que la chair de l'animal est comestible, il la conservera. Il ne sera pas dit que le fermier a tout perdu dans l'aventure!

LAC-SAINT-CHARLES

Le couple surveillé 24 h par jour

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Tribunal de la jeunesse a consenti hier à des mesures exceptionnelles pour permettre à un couple de Lac-Saint-Charles de conserver la garde de ses enfants au cours de la période de mesure d'urgence de 30 jours réclamée par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

Pour éviter que la garde de leurs enfants ne leur soit retirée pour cette période qui doit permettre d'évaluer leur capacité à exercer leur rôle de parents, le couple a consenti à se plier à une série de conditions.

Parmi celles-ci, la présence auprès des enfants d'un tiers autorisé par le Directeur de la protection de la jeunesse, en l'occurrence un membre de la famille, s'avère obligatoire 24 heures par jour. Le couple et leurs enfants devront subir une évaluation psychologique.

De plus, et il s'agit là d'une mesure exceptionnelle, un éducateur se rendra à la résidence familiale à tous les jours, pour des périodes de une à trois heu-

Leur capacité à exercer leur rôle de parents sera évaluée

res. Il pourra faire des visites non annoncées, mais celles-ci tiendront compte des horaires de vie de la famille.

Enfin, la juge Paule Gauthier a ordonné au couple de collaborer entièrement avec l'infirmière du CLSC et tous les autres intervenants sociaux.

La juge n'a pas manqué de souligner le long bout de chemin parcouru dans ce dossier qui avait démarré de façon fort ardue. Elle a particulièrement remercié les parents de leur ouverture.

SÉCURITÉ DES ENFANTS

Quant à la DPJ, elle s'est montrée satisfaite de rencontrer ses deux objec-

tifs: assurer la sécurité des enfants et obtenir les moyens de procéder à l'évaluation des parents, ce que ceux-ci avaient refusé dans le passé.

Tout n'est pas terminé cependant, loin de là. Les parents ont notamment contesté le choix de l'avocat qui a été assigné à leurs enfants, une requête qui sera entendue le 19 décembre.

La période d'urgence de 30 jours sera en fait prolongée jusqu'au 4 février, pour tenir compte du fait que la mère doit accoucher incessamment et de la période des Fêtes.

À cette date, les parties reviendront en cour pour l'enquête sur le fond. C'est à ce moment que les rapports d'évaluation seront déposés, et que la DPJ soumettra sa preuve pour justifier sa demande de retrait des enfants du milieu familial. Cette preuve n'avait pas à être faite à l'étape de la mesure d'urgence intérimaire de 30 jours.

S'il s'avère que les parents sont insatisfaits des rapports psychologiques et sociaux les concernant, ils auront l'opportunité de présenter une contre-expertise, laquelle sera à leurs frais.

CONTACTS SEXUELS AVEC 2 ADOS

3 ans de pen au «gourou»

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Un individu de 54 ans, qui se donnait des allures de «gourou» dans son milieu, a été condamné hier à trois ans de pénitencier pour avoir eu des contacts sexuels avec deux jeunes adolescentes durant une période de sept ans.

Le juge Hubert Couture a écarté la suggestion commune d'une peine de deux ans moins un jour que lui faisaient les parties, compte tenu entre autres des risques élevés de récidive signalés dans le rapport présentiel de Roland Marcoux, un citoyen du quartier Du-

Marcoux présente des risques élevés de récidive

bourg, à Québec. De plus, le juge a rendu une ordonnance interdisant à l'accusé de se trouver dans des endroits où il y a des personnes de moins de 14 ans. Arrêté en juillet, l'homme était en détention préventive depuis.

L'enquête préliminaire de Marcoux a révélé que les contacts avec les adolescentes ont consisté en des actes de fellation et de masturbation. Il n'y a pas eu de sévices additionnels, a précisé le procureur de la Couronne, M^{re} Georges Letendre.

Il semble qu'à l'une des victimes, Marcoux disait que les gestes la déli-vreraient et qu'ils permettraient à son père d'entrer au ciel. Le fait de lui regarder le pénis devait donner de la force, et celui de se toucher devait transmettre de l'énergie.

En le masturbant, les victimes accé-déraient au rang des «choisies», assurait l'homme aux pouvoirs étendus... Pour parvenir à ses fins, il attirait les adolescentes chez lui en leur procurant des stupéfiants, dont il faisait lui-même la consommation.

Les victimes ont raconté avoir été «obnubilées» par l'homme, a rappelé le juge Couture, au point où les jeunes femmes se demandent encore aujourd'hui comment il a pu avoir autant d'emprise sur elles, les gestes de Mar-

coux étant devenus presque quotidiens durant une certaine période. La suggestion commune de peine faite par la poursuite et par l'avocat de l'accusé, M^{re} Jorge Armijo, ne tenait pas compte de cette forme de séqueles, a estimé le juge.

Le rapport présentiel à l'égard de l'accusé n'était guère favorable. Il y est décrit comme un homme manipulateur et très imbu de lui-même. Narcissique, Marcoux attribue la responsabilité de ses gestes à sa consommation de drogue.

L'état de santé de l'homme s'est nettement détérioré depuis qu'il s'est livré à la police. Il a en effet subi deux interventions chirurgicales, dont une colostomie, et il a perdu 65 livres durant cette période, a-t-il affirmé.

«Je sais que c'est trop tard mais je regrette pareil», a dit au juge Couture l'homme qui n'avait pas d'antécédents judiciaires. «Je ne crois pas qu'il regrette, a répliqué le magistrat. D'aucune façon! C'est trop peu, trop tard!»

Citant le rapport présentiel, le juge a souligné que Marcoux dit regretter mais, en même temps, il prétend ne pas se rappeler ce qu'il a fait, tout en s'affichant persuadé que les victimes n'auront pas de séqueles. Il prétend d'ailleurs qu'il a aidé l'une d'elles à se sortir de l'emprise de la drogue. Selon le juge Couture, les seuls éléments jouant en faveur de Marcoux étaient l'absence d'antécédents judiciaires et son plaidoyer de culpabilité, qui a évité à l'une des victimes d'avoir à témoigner.

Grico frappe encore



Le bar l'Entre-Nous, de Val-Bélair, a reçu la visite des agents du Grico hier. La perquisition visait à mettre au jour des actes de prostitution qui auraient cours dans les isoloirs. L'escouade a eu recours à des agents d'infiltration, qui ont permis de citer à comparaître 24 personnes, dont 11 danseuses et huit employés. L'Entre-Nous est affilié aux Hell's Angels. K. L.

SAINT-SACREMENT ET ENFANT-JÉSUS

Un premier budget déficitaire en 15 ans

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — Pour la première fois en 15 ans, l'hôpital Saint-Sacrement et celui de l'Enfant-Jésus, les deux pavillons du CHA, présenteront un budget déficitaire.

Un déficit de 3 millions \$ est prévisible à l'Enfant-Jésus et de 10 millions \$ à Saint-Sacrement. Les budgets octroyés par la régie sont de 116,2 millions \$ pour le premier et de 62,1 millions \$ pour le second.

«Depuis 15 ans nous avons toujours été en équilibre budgétaire. Mais les contraintes que nous avons à rencontrer nous forceront à présenter un déficit», a expliqué, hier soir, Gaston Pelland, directeur du CHA, lors de la séance du conseil d'administration.

La contrainte budgétaire du pavillon Saint-Sacrement est de 9 millions \$, celle de Saint-Sacrement de 15,2 millions \$. Ces montants tiennent compte des coupes exigées par la régie et de l'augmentation des dépenses (salaires, médicaments) pour lesquelles les

hôpitaux ne reçoivent pas d'argent supplémentaire.

FERMETURE DE LITS

Au pavillon de l'Enfant-Jésus, on prévoit fermer 17 lits, sept en pédiatrie et 11 en soins prolongés. «La fermeture de ces lits aura peu d'impact sur la clientèle puisque ces lits ont été inutilisés durant la dernière année», a expliqué la directrice des soins infirmiers, Lucie Lacroix au conseil d'administration. Ces lits en moins signifient une économie de près de 600 000 \$. Cette

mesure est un premier élément de réponse aux 9 millions \$ d'économie à trouver à l'Enfant-Jésus.

Ces fermetures entraîneront par contre l'abolition de 27 postes répartis chez les infirmières et infirmières chef, les infirmières auxiliaires et les employés de soutien.

Les représentants syndicaux présents ont accueilli la nouvelle avec stupeur.

À Saint-Sacrement, compressions obligent, on songe à déménager au CHUQ les départements d'hématologie

et de greffe de moelle. Suivrait avec ce déménagement le budget de 3 millions \$ de ce secteur d'activité. «Pour garder la Clinique des maladies du sein et les Grands Brûlés à Saint-Sacrement, il faut accentuer les activités ambulatoires. Or la greffe de moelle exige l'hospitalisation», a expliqué M. Pelland.

Quelles autres moyens trouvera le conseil d'administration pour réduire de 24,2 millions \$ les dépenses des deux pavillons? Réponse au prochain conseil d'administration, le 28 janvier, a promis M. Pelland.



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

Don d'équipement au CHUL

Le CHUL est maintenant équipé d'un nouvel appareil d'échographie cardiaque très sophistiqué pour analyser en profondeur l'état des enfants et mieux identifier les traitements appropriés. Il s'agit du HP Sonos 5500, un don d'une valeur de 135 000\$ de la part de Hewlett-Packard. Le chef des services de cardiologie pédiatrique se dit très heureux du geste, compte tenu des restrictions budgétaires qui frappent tous les hôpitaux actuellement. On voit le D^r Alain Cloutier en train de manipuler l'appareil. R.F.

QUÉBEC

Cliniques externes ouvertes

Contrairement aux informations publiées hier, les cliniques externes avec rendez-vous des trois hôpitaux du CHUQ (Saint-François-d'Assise, Hôtel-Dieu et CHUL) seront fermées du 22 décembre au 2 janvier et non à partir du 12 décembre. Elles seront donc ouvertes entre le 12 et le 22. Avec nos excuses. R.F.

MONT-SAINTE-ANNE

Moyens de pression

Le personnel de la station de ski Mont-Sainte-Anne tenait en début de semaine une assemblée générale afin de décider des mesures à prendre dans le conflit qui l'oppose à son employeur, Club Resort. Les quelque 350 personnes réunies ont rejeté, dans une proportion de 89%, les offres de la partie patronale. Le syndicat a fait savoir que des moyens de pression seraient envisagés, dont une journée de débrayage. K.L.

SAINT-HENRI-DE-LÉVIS

La victime, un sexagénaire

L'identité de la victime de l'accident qui a fait un mort avant-hier à Saint-Henri de Lévis est maintenant connue. Il s'agit de M. Arthur Labonté, 66 ans, qui résidait au 2699, de la route Kennedy. À l'endroit même où avait eu lieu l'impact fatal. K.L.

Tentative de vol

Un homme dans la trentaine a tenté, hier, de dérober le contenu de la caisse du bureau de change Transchange International, du 43, Buade, à Québec. Il était 13h40 quand l'individu, coiffé d'une longue perruque et de lunettes, est entré dans le commerce. Il a demandé le contenu de la caisse à la commis qui a activé le système d'urgence, alertée par l'allure suspecte de l'individu. Effrayé par les sirènes, le malfaiteur a pris la fuite. K.L.



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAU

Trois blessés à Sainte-Marie de Beauce

Une collision impliquant une voiture et une camionnette circulant en sens inverse s'est produite sur la route 173, hier, à mi-chemin entre Sainte-Marie de Beauce et Vallée-Jonction. Dans la voiture prenaient place une mère et son enfant, qui ont été blessés dans l'accrochage. Si ce dernier n'a qu'une coupure au front, la mère,

elle, a dû être conduite au centre François-Charon, dans la journée, à cause de la gravité de sa blessure au bras. L'un des deux occupants de la camionnette présente des blessures superficielles, dont un pied cassé. L'autre homme s'en sort indemne. Une distraction de la conductrice serait à l'origine de cette collision. K.L.

Encore un plat d'huile !

Un plat d'huile à frire laissé sans surveillance a été à l'origine d'un incendie qui a ravagé une maison à logements de six étages, hier, sur la rue Saint-Hubert, à Jonquière. Les flammes ont pris naissance au premier étage

et se sont propagées au deuxième. Il n'aura fallu qu'une quinzaine de minutes aux pompiers pour circonscire le brasier. Les dégâts sont évalués à près de 50 000\$. Les locataires des six logements ont été évacués. Personne n'a été blessé. K.L.



Menez la grande vie.
Vivez la grâce au féminin.
Et, dans l'esprit de la *dolce vita*, prélassiez-vous dans un pyjama de soie dix-neuf mommés.
Ce classique du genre vous est proposé dans les teintes ivoire, champagne, marine et lie de vin.

Dès aujourd'hui.

**Flatteur.
Séduisant.
Accessible.**

Le pyjama de soie signé Holt Renfrew, 125 \$

Seulement chez
HOLT RENFREW

Québec : Place Sainte-Foy, (418) 656-6783 Montréal : rue Sherbrooke, angle de la Montagne, (514) 842-5111 • Centre Rockland, (514) 738-3500 • Fairview, Pointe-Claire, (514) 694-6310 Ottawa : 240, rue Sparks, (613) 238-2200



JOYEUX STATIONNEMENT !

Chercher un stationnement, ce n'est pas toujours un cadeau, surtout dans le temps des fêtes ! À Place Ste-Foy, bénéficiez d'un vaste parc-auto étagé, situé à l'arrière du centre commercial, ainsi que d'un tout nouveau service de valet stationnement.*

Pour la minime somme de 3 \$ qui sera remise à la Fondation des Centres Jeunesse, on stationnera votre voiture et on vous la ramènera une fois vos courses terminées.

Ce service exclusif vous sera offert les jours suivants :

du 4 au 21 décembre	jeudi et vendredi 12 h à 21 h	Le 22 et 23 décembre 12 h à 21 h
samedi et dimanche	10 h à 17 h	Le 24 décembre 10 h à 17 h

Place Ste-Foy vous souhaite ses meilleurs vœux, un joyeux Noël et un joyeux stationnement !

*Nombre de places limitées



Ensemble complet de ski de fond
Skis, bottes, bâtons et fixations avec nouveau système NNN auto

Prix imbattable

Cour.: 309^{99\$} **199^{99\$}**

50%
Sur lots de vêtements



**Vêtements
3 morceaux
Dexim pour le
ski de fond**

20%

Gratuit Préparation de vos skis*
Nettoyage et fart de base
*Sauf goudron.
Jusqu'au 22 décembre

Pour la qualité

Pour le service

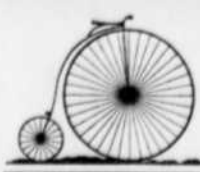
Pour le choix

Pour le prix

Tout pour le ski de fond

1044, 3e Avenue, Québec
529-1012

Ouvert dimanche de midi à 17h



DEMERS
BICYCLETTES ET SKIS DE FOND

Les Ben-Hur de la terreur

Deux camionneurs m'écrivent. L'un s'identifie comme « routier professionnel ». L'autre laisse entendre qu'il oeuvre dans le monde du transport. Après avoir dénoncé le comportement dangereux, et par-dessus à ce que le milieu réagisse.

Le premier correspondant me sert une argumentation « rock'n roll ».

« Si vous êtes indisposée par un camion qui vous suit ou vous devance, prenez l'autobus », écrit-il. Ainsi, le citoyen prudent n'aurait donc plus le droit d'emprunter les routes en toute sécurité ni celui de se plaindre quand un fou furieux le pousse dans le clos et menace sa vie. Comme argument bidon, difficile de trouver mieux!

Selon monsieur Clermont Gagnon, c'est moi qui ai un problème car je ne perçois pas l'utilité des camions. Je devrais comprendre que c'est à eux que je dois ma qualité de vie, à eux, ces valeureux routiers qui approvisionnent les magasins et supermarchés à temps pour satisfaire les caprices des clients dans mon genre. Je devrais savoir que c'est le désir de respecter leurs horaires, malgré les éléments de la nature qui les fait ainsi rouler à la fine épouvante. C'est donc ma faute à moi (et bien sûr la vôtre) si les camion-

neurs enfreignent les règles élémentaires de sécurité. Logique, non?

En fait, mon problème est plus simple: j'ai le tort de ne pas vouloir mourir écrabouillée sur un ponceau ou écrasée sous le poids d'un 18 roues par la faute d'un capoté au volant d'un mastodonte. À six pieds sous terre, le poulet frais livré à temps n'a pas tellement de goût. « Quand on est mort, c'est qu'on est mort », dit la chanson.

Ce correspondant finit au moins par admettre qu'il n'approuve pas « tous les Ben-Hur de la route ». « Certains conducteurs jouent continuellement avec la vie des gens en excédant systématiquement les limites de vitesse permises et devraient être sous surveillance », écrit-il. Voilà qui me rassure!

La seconde lettre, signée Patrick Lortie, est plus troublante car elle évoque en quelques paragraphes, les conditions de travail déplorables des routiers.

Selon lui, le comportement de certains camionneurs peut se comprendre, « car ils parcourent en moyenne 20 000 kilomètres par mois, font



Ghislaine Rheault
GRheault@lesoleil.com

souvent la route Montréal-Québec deux fois par jour et en connaissent tous les détours », écrit-il. (Mais est-ce une excuse pour écoeurer le conducteur de Neon ou de Geo Metro?)

Mes insinuations sur les camionneurs qui conduisent en fous pour arriver plus vite chez les pouponnes dans les bars qui jalonnent les routes l'ont choqué. Il s'insurge contre le préju-

gé qui en fait des coureurs de jupons qui ont une maîtresse dans chaque ville. « Pouvez-vous en vouloir à un gars qui est parti le dimanche de vouloir rentrer au plus vite à la maison le vendredi, parce que ceci est l'horaire normal d'un camionneur, demande-t-il? (Non, bien sûr. Mais pas au prix de ma vie.)

Il rejette aussi l'image du camionneur drogué, sur les « pinottes », qui met la vie des autres conducteurs en danger. « Pour ce qui est de la drogue dans le transport, savez-vous que depuis juillet 1996, les camionneurs qui travaillent aux États-Unis sont soumis à des tests de dépistage? Et que depuis ce temps seulement 2% des camionneurs canadiens ont échoué, ce qui entraî-

ne un renvoi immédiat de l'employé? Trouvez-moi seulement une autre profession où l'on exige tous ces standards: être disponible six jours par semaine, bilingue, ne pas prendre de drogue, même pendant les temps libres, car les tests remontent jusqu'à un mois. » (Deux pour 100 seulement? C'est encore trop!)

Monsieur Lortie rappelle enfin les sanctions sévères qui guettent les camionneurs. Une contravention en Ontario pour deux lignes manquantes dans son carnet de bord lui a coûté récemment 315 \$, soit la moitié d'une semaine de travail.

J'admets que cet univers n'est pas jojo. Je compatissais avec lui. Mais y a-t-il une seule de ces raisons qui peut justifier que des routiers inconscients menacent la vie de leurs semblables? Je n'en trouve aucune. Si la sécurité sur la route passe par l'amélioration de leurs conditions de travail, je veux bien me ranger de leur bord. Mais en parcourant cette lettre, je n'ai pu oublier les nombreuses victimes des chauffards sur 18 roues qui ont réagi à cette chronique pour l'approuver. À cet homme dont le fils vit dans un foyer d'accueil dans Charlevoix et qui me dit trembler chaque fois qu'il doit emprunter la route pour lui rendre visite. Non, aucune excuse ne tient. Il faut que cesse ce régime de terreur des Ben-Hur criminels sur les routes du Québec.

Québec verse 147 000 \$ pour l'aqueduc et les égouts à Saint-Henri

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ SAINT-HENRI — Une aide financière gouvernementale de quelque 147 000 \$ vient d'être accordée à la municipalité de Saint-Henri pour son projet d'aqueduc et d'égouts du secteur Plaisance.

C'est ce qu'a annoncé le député de Lévis à l'Assemblée nationale, Jean Gagnon, hier. Les travaux entrepris par la Ville de Saint-Henri, et pour l'heure

virtuellement terminés, ont nécessité un investissement total admissible de 220 000 \$.

Selon les dispositions du Programme d'infrastructures Canada-Québec d'où l'enveloppe a été tirée, les gouvernements de Québec et d'Ottawa ont versé 73 333 \$ chacun, le reste de la facture étant épongée par la municipalité et ses contribuables.

« C'est un peu comme du sucre en poudre sur des croquignoles. L'aide

gouvernementale va nous aider à bien digérer le projet », a commenté, tout à fait dans l'esprit des Fêtes, le maire de Saint-Henri, Réjean Brochu.

Destinés à desservir 23 unités de résidence dans les secteurs de la route Kennedy et du chemin Plaisance, les travaux du maire Brochu ont notamment le mérite de mettre un terme aux rejets d'eaux usées non traitées dans la rivière Etchemin.

« C'est comme du sucre en poudre sur des croquignoles. Ça va nous aider à digérer le projet »

PERTE DE 40 000 \$ EN SUBVENTION

Des choix douloureux chez les Violons du Roy

JACQUES DRAPEAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — C'est mardi finalement que la direction de l'ensemble Les Violons du Roy précèdera comment elle entend récupérer les 40 000 \$ de subvention que lui retirera la Communauté urbaine de Québec.

Le conseil d'administration du prestigieux ensemble s'est réuni en début de journée, hier, afin de faire le point sur la situation.

« Nous ne pourrions annuler des engagements à l'étranger pour la prochaine saison parce que nous risquons alors de compromettre notre développement, a laissé entendre, hier, le directeur général des Violons, Simon Noël. C'est du côté de nos productions à Québec et dans la région de Québec qu'il faudra vraisemblablement regarder. »

245 000 \$ DE COMPRESSIONS

L'annonce de mardi précèdera de quelques heures la réunion des maires de la CUQ au cours de laquelle sera adopté le budget de la prochaine année et, parallèlement, les compressions de 245 000 \$ dans l'aide financière accordée aux organismes culturels de la région de Québec.

La décision de la Communauté urbaine de sabrer dans ses dépenses de subvention continue d'alimenter les conversations dans les milieux artistiques de la région.

Au Trident, la coupe de 25 000 \$ de la CUQ fera mal. « C'est le déficit assuré pour la saison, explique France Lachance, la directrice de l'administration. Nous ne pourrions toucher aux productions de la prochaine année parce que tous les contrats sont déjà signés. »

Pour une troupe de théâtre comme le Trident, une subvention de 25 000 \$ ainsi perdue signifie un décor de moins.

SOLDE AVANT NOËL

RABAIS DE

20% À 50%

sur une sélection de vêtements pour hommes tels que

PALETOTS — IMPERMÉABLES
PARKAS — BLOUSONS
PANTALONS
CHEMISES SPORT
CARDIGANS — CHANDAILS
COMPLETS — VESTONS SPORT
CHAUSSURES
BOTTES — PANTOUFLES

Le choix peut varier d'un magasin à l'autre.



Bovet

Ouvert tous les soirs
jusqu'à 21 heures du lundi au vendredi
samedi et dimanche jusqu'à 17 heures

Place Sainte-Foy — 653-6255
Galeries de la Capitale — 627-5730

Doubles menaces

Une femme de l'île d'Orléans a logé une plainte de menace contre son ami de cœur, hier, vers 20h30. Au moment même où les agents de la SQ prenaient sa déposition à sa résidence, l'homme l'appelait pour proférer de nouvelles menaces à son endroit ainsi qu'à l'endroit des

policiers qui tenteraient de l'arrêter. Les policiers se sont rendus au domicile de l'individu, au 10, Saint-Jules, à Beauport. À leur arrivée, l'homme a tiré au plafond de l'entrée du bloc avec une arme de calibre 12. La SQ a alors fait appel à la police de Québec, qui a investi l'immeuble. La police de Québec a retrouvé l'arme, ainsi que l'homme caché sous un lit. K.L.



Réservez tôt pour vos réceptions du temps des fêtes
Menus du midi à partir de 6,95\$

L'OPÉRA
déjeuners & grillades

Spécialités

• Déjeuners fruités • Steak sur grill • Fruits de mer

• Salon bar • Vidéos poker • Surprises 4 à 7
Ouvert tous les soirs jusqu'à 23h

3265, chemin Sainte-Foy (angle Duplessis)

654-0019



SWISS ARMY

Boîtier et bracelet en titanium, solide, ce qui en fait une montre robuste mais légère. Résistant à l'eau jusqu'à 100 mètres.

Garantie MINIMUM de 3 ans sur toutes nos montres d'une valeur de 99,95\$ et plus
Changement de pile à vie

Bijouterie Webster

LA CONFIANCE EST D'OR

Place l'Ormière
Tel.: 843-1710
Place des Quatre-Bourgeois
Tel.: 659-1555
Place de la Cité
Tel.: 656-6657
Galeries Charlesbourg
Tel.: 622-1075
Galeries Chagnon
Tel.: 835-3756
Carrefour Charlesbourg
Tel.: 626-2141
Galeries de la Capitale
Tel.: 627-8278

30% à 60%

de rabais sur toute notre collection automne-hiver

Toutes taxes incluses

• Tailles 4 à 22

TOUTE VENTE FINALE

NON APPLICABLE SUR LES NOUVEAUTÉS ET MISES DE CÔTÉ

Ouvert le dimanche jusqu'au 14 décembre inclusivement de 12h à 17h

LUCETTE LA MONTAGNE

833, avenue Myrand, Sainte-Foy — 681-0249
Cartes Visa et Mastercard acceptées - Paiement direct

Liberté refusée aux 4 présumés violeurs

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Dans trois cas sur quatre, le juge Marc Dufour n'a eu aucune hésitation, hier, à ordonner la détention préventive des individus accusés du viol collectif d'une jeune femme de 24 ans, en octobre. Le quatrième a subi le même sort, mais avec moins de fermeté de la part du juge.

D'ailleurs, M^e Jean Langlois, l'avocat de François Jobin, a rapidement déclaré, au sortir de la salle d'audience, qu'il demanderait à la cour supérieure de réviser la décision du juge Dufour. L'enquête sur cautionnement de Jobin, âgé de 21 ans, de Martin Blouin, âgé de 23 ans, d'Yves Brais, âgé de 22 ans, et de Carl Ferland, âgé de 26 ans, s'est déroulée durant tout l'après-midi. La preuve présentée par la procureure de la Couronne, M^e Geneviève Lacroix, ne peut toutefois être rapportée, M^e Langlois et M^e Lawrence Corriveau, l'avocat des trois autres prévenus, ayant réclamé une ordonnance de non-publication.

Essentiellement, la preuve de la poursuite était constituée du témoignage de la sergent-détective Sylvie Tousignant, de la sûreté municipale de Québec. Celle-ci a décrit les circonstances dans lesquelles la police a été alertée ainsi que l'état de la présumée victime.

L'enquêteur a ensuite longuement exposé la version de la jeune femme de 24 ans, et le cheminement de l'enquête policière. Enfin, elle a décrit les circonstances de l'arrestation de chacun des prévenus.

Si la décision du juge Dufour a été moins tranchante dans le cas de Jobin, c'est que ce dernier ne possède pas d'antécédents judiciaires. À l'op-

posé, Brais était en liberté conditionnelle au moment du présumé viol collectif. L'individu a déjà reçu un avis de révocation de sa libération et il doit comparaître devant la Commission des libérations conditionnelles, mercredi prochain.

De plus, Brais venait à peine de compléter une thérapie, et il lui était interdit de se trouver dans des bars. Après des condamnations pour des vols et pour introduction par effraction, le récidiviste a été condamné en mai pour méfait.

Quant à Blouin et Ferland, ils étaient tous deux en probation. L'an dernier, Blouin a été condamné pour une tentative de vol et, parmi les termes de son ordonnance de probation, tout contact avec Brais lui était interdit.

Pour sa part, Ferland était en probation à la suite d'une condamnation pour trafic de stupéfiants. Il était également en attente de procès dans une affaire de possession de stupéfiants.

Les avocats de la défense ont appelé à la barre des parents de prévenus qui étaient disposés à cautionner pour eux. Par la suite, M^e Corriveau s'est plaint, dans sa plaidoirie, que la version de la présumée victime ait été donnée par l'enquêteur plutôt que par elle-même. Pour le criminaliste, la

défense de ses clients apparaît sérieuse. Le juge Dufour, cependant, n'a pas vu les choses de la même façon. La preuve contre les quatre hommes, a-t-il affirmé, est très forte et il y a une probabilité marquée qu'ils soient reconnus coupables au terme de leur procès. Si tel est le cas, ils encourrent une longue peine d'emprisonnement, compte tenu de la gravité de l'accusation à laquelle ils font face.

Au terme de l'enquête sur cautionnement, M^e Corriveau a réclamé que l'enquête préliminaire se tienne dès la semaine prochaine, renonçant ainsi à une communication de la preuve. Tranchant la question, le juge Dufour a reporté la cause à lundi prochain, pour la forme.

Aux yeux du juge Dufour, il y a une probabilité marquée qu'ils soient reconnus coupables

UNIVERSITÉ LAVAL

Les étudiants gradués s'étudient...

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

SAINTE-FOY — À l'université Laval, 62% des étudiants à la maîtrise et 50% de ceux au troisième cycle combinent les études et le travail. C'est ce que révèle une étude réalisée par l'Association des étudiantes et étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (ÆLIÉS).

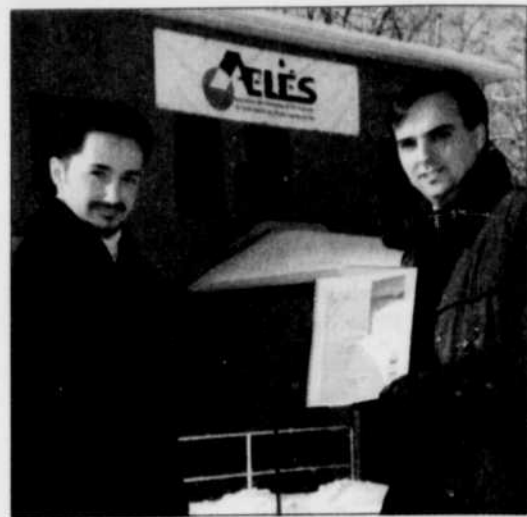
En divulguant hier les résultats de l'étude menée à l'automne 1995, l'ÆLIÉS a indiqué que le profil des étudiants de maîtrise et de doctorat avait peu changé depuis la dernière recherche sur le sujet, en 1989. Étienne LaBilloy, chargé de projet pour l'ÆLIÉS s'attendait à de plus grands écarts sur les revenus des étudiants. « Mais non, c'est sensiblement la même chose. »

En 1995, 30% des étudiants inscrits à temps complet prévoyaient toucher un revenu de moins de 12 500\$. Chez les élèves au doctorat, 24% espéraient un revenu annuel de plus de 32 500\$. En 1989, le tiers des gens qui avaient répondu à un sondage similaire vivaient avec un revenu inférieur à 10 000\$.

L'étude à laquelle ont participé quelque 600 personnes montre également que les taux d'inscription sont plus importants en humanités qu'en sciences. La majorité de la clientèle est aussi féminine (sauf en sciences pures et appliquées et en études pluridisciplinaires) et elle est vieillissante. Les étudiants de deuxième cycle ont une moyenne d'âge de 27 ans et ceux de troisième cycle de 31 ans. Le quart des personnes interviewées ont au moins un enfant à charge.

Il ressort également de l'étude que 41,5% des universitaires du secteur des humanités et 24,7% de sciences ont temporairement arrêté leurs études entre le premier et second cycle. L'arrêt est de près de trois trimestres.

Par son sondage, l'association veut aussi mesurer la satisfaction de ses membres sur la qualité de la formation donnée à l'université Laval. Les



Stéphane Jacques et Étienne LaBilloy.

étudiants qui ont participé à l'étude se disent très satisfaits de la relation qu'ils ont avec leur directeur de recherche. Par contre, un bon nombre déplorent recevoir peu d'encouragement et de reconnaissance de leur contribution dans les publications de leurs professeurs. Ils souhaitent également que les professeurs corrigent plus rapidement leurs essais, leurs mémoires et leurs thèses.

En menant sa petite enquête, l'ÆLIÉS vise à mieux préparer ses interventions auprès de l'université et du ministère de l'Éducation. « Comme association, nous devons savoir ce qu'attendent de nous les étudiants », souligne le président Stéphane Jacques. Les étudiants souhaitent que l'ÆLIÉS axe ses priorités sur la qualité de la formation, les frais de scolarité et l'encadrement pédagogique. Ils estiment également qu'à l'extérieur du campus, leur association devrait intervenir avant tout sur des questions reliées à l'éducation et reléguer au dernier rang la politique nationale.

EN BREF

9,5 M\$ pour la 138

Le ministère des Transports investira 9,5 millions\$ pour l'amélioration de la route 138 dans Charlevoix. Le contrat de l'élargissement du pont Leclerc à La Malbaie vient d'être accordé pour 4 millions\$ à l'entreprise de pavage d'asphalte Beaver. Les travaux devraient débuter dès le dégel. Quant au projet de la correction de la courbe de la rivière Aux Canards, à Baie-Sainte-Catherine, les appels d'offres seront publiés d'ici quelques semaines. Le ministère croit que ces travaux évalués à 5,5 millions\$ pourront eux aussi être entrepris au printemps. D.G.

À NOËL offrez des cadeaux

PASSIONNÉMENT
classiques

du 13 janvier
au 7 février 1998

Andromaque
de Jean Racine
Mise en scène de
Françoise Faucher

FAROUCHEMENT
ironiques

du 10 mars
au 4 avril 1998

Yvonne,
princesse de Bourgogne
de Witold Gombrowicz
Mise en scène d'Alice Ronfard

SOUVERAINEMENT
magiques

du 28 avril
au 23 mai 1998

La Tempête
de William Shakespeare
Mise en scène de
Robert Lepage

Des cadeaux

ASTUCIEUSEMENT
économiques

À L'ACHAT D'UNE **SÉRIE-LIBRE** du Trident

OBTENEZ 6 BILLETS OUVERTS ET 6.00\$ DE RABAIS PAR BILLET

CERTIFICATS-CADEAUX DU TRIDENT AUSSI DISPONIBLES

Le Théâtre du Trident 643-8131

twik[®]
NOËL
Un
NOËL
BLANC

la chemise
CINTRÉE

29.⁹⁵

Une essentielle
coupée juste pour twik
en fin coton
de qualité supérieure
bleu français, bleu poudre, blanc.

P.m.g. Rég. 36.00*

Une exclusivité
dans la boîte Simons!

la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX-QUÉBEC

*LE PRIX SÉRIÉUX MONTRÉAL LE PRIX MONTRÉAL EST DÉTERMINÉ PAR LE PRIX MOYEN DES PRIX DÉTAILLÉS EN VENTE AU DÉTAIL. LE PRIX MOYEN DES PRIX DÉTAILLÉS EN VENTE AU DÉTAIL.

COMMISSION ROBERGE

L'agent Piché a utilisé son arme à feu 2 fois en 11 ans

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ SEPTÎLES — Agent de conservation de la faune sur la rivière Moisie de 1976 à 1987, Michel Piché a dit, hier, à la commission Roberge chargée d'enquêter sur la mort de deux Montagnais de Sept-Îles, en juin 1977, avoir eu recours à son arme à feu deux fois, et avoir tiré une seule fois durant toutes ces années.

Le premier événement est survenu après 1977, alors qu'une quarantaine de Montagnais entouraient les sept agents de conservation de la faune venus effectuer une saisie. « Les autochtones retenaient notre canot sur le bord de la rivière et ne voulaient plus nous laisser partir. J'ai même reçu des coups de rames sur les bras et à la tête. J'ai donc sorti mon arme à feu et tiré un coup dans les airs pour que nous puissions rebrousser chemin », a expliqué l'agent Piché.

Dans une autre histoire, ce dernier a également admis avoir pointé son arme à feu, sans toutefois tirer, en direction d'autochtones qui tiraient des cailloux sur l'embarcation des gardes-chasse. Les Indiens auraient même atteint un des agents.

De plus, Michel Piché a mentionné s'être servi de sa matraque pour maîtriser Jean-Guy Rock qui s'était sauvé lors d'une intervention. « Nous étions en train de remonter aux véhicules pour l'identification des personnes lorsque un d'entre eux, en l'occurrence Jean-Guy Rock, a voulu s'échapper. Je me suis lancé à sa poursuite dans cette pente très abrupte pour finalement l'agripper par les vêtements. Il a essayé de se relever pendant que quelqu'un d'autre me donnait des coups de pieds dans le dos. C'est à ce moment que j'ai pris ma matraque et que j'en ai donné un coup sur la tête de M. Rock », a précisé M. Piché. Le coup était d'une certaine violence puisque M. Rock a eu la tête fendue.

Devant ces incidents, l'avocat des familles, M^{re} Alain Arsénault a tenté d'en savoir davantage sur le comportement du témoin en lui demandant: « Parmi tous les gardes-chasse qui travaillaient sur la rivière Moisie à cette époque, étiez-vous celui qui avait le plus d'altercations avec des autochtones se résultant par des coups? » « Oui. Toutefois, je ne me considère pas



L'agent Michel Piché témoignait devant la commission Roberge, hier.

« Je ne me considère pas plus 'prime' que les autres »

plus 'prime' que les autres agents, je faisais mon travail », a répondu M. Piché, qui, depuis 1987, exerce son métier dans la région de Valleyfield.

Quant au témoignage, au début d'octobre, du président du comité de pêche durant les années 1980, M. Marc St-Onge, voulant que Piché l'ait mis en joue, l'agent a été catégorique: « Je n'ai jamais pointé mon arme à feu sur la tempe de quelqu'un au cours de ma carrière. Je sais que c'est dangereux et je m'en souviendrais sûrement si je l'avais fait », a-t-il répliqué.

Michel Piché a également déclaré avoir fait une patrouille terrestre la journée du 9 juin 1977. Une affirmation qui n'avait pas été relevée à l'enquête du coroner, ni dans les différentes déclarations du témoin. « J'en n'ai pas parlé avant parce que la question ne m'avait pas été posée. Mais je crois qu'une fois sorti de la rivière, vers 6 h 30, j'ai fait une patrouille avec le camion dans des petits chemins aux alentours de la rivière, ce qui expliquerait les 94 000 km indiqués sur mon petit mémo ». Le contre-interrogatoire de Michel Piché se poursuit aujourd'hui. On devrait aussi entendre les requêtes concernant l'exhumation des corps de Moïse Régis et d'Achille Vollant.

Oui à la fusion des buanderies

ROBERT FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC — Le conseil d'administration de Partagee a décidé d'aller de l'avant dans la fusion de sa buanderie avec celle de Robert-Giffard sous une seule direction, vraisemblablement celle de Robert-Giffard.

« Tout n'est pas réglé mais un comité indépendant a été mis sur pied pour fusionner les deux buanderies sous une même direction. Il va y avoir une seule tête. Il paraît assez évident que ce sera Robert-Giffard », dit le président de Partagee, M^{re} Jean-Pierre Gignac.

Le comité de travail est formé de Charles Charnard, président du conseil d'administration de

l'Hôtel-Dieu de Montmagny, de Jean-Yves Simard du centre hospitalier Sainte-Anne-de-Beaupré et de M. Gignac, lequel représente également le conseil du CHUQ à Partagee. C'est la buanderie de Partagee qui dessert tous les hôpitaux de la région de Québec à l'exception de Robert-Giffard.

« Nous ferons une recommandation au conseil le 28 janvier prochain. Nous nous sommes justement rencontrés pour la première fois hier (mardi) et je peux vous dire que notre préoccupation, c'est de réduire les coûts de buanderie de façon à ce qu'il reste plus d'argent pour les soins hospitaliers », dit M^{re} Gignac.

Pour le président de Partagee, il n'est pas question de fermer l'une ou l'autre des buanderies, du moins à moyen terme.

La Vie vous réchauffe!



Sans taxes!

La Vie paie les 2 taxes sur tous les vêtements de ski alpin 98 (ensembles 2 pièces) jusqu'au 20 décembre 97

623-8368

La Vie Sportive

600 Bouvier, coin des Gradins, Québec



Une révolution dans le monde du placement: la tranquillité.

Nos nouveaux fonds indiciels stratégiques: fiers représentants d'une stratégie révolutionnaire... Et tranquille.

Il existe maintenant une nouvelle approche pour investir dans les fonds communs de placement: l'indexation stratégiqueSM. Révolutionnaire, elle repose sur le choix d'actions se caractérisant par un rendement supérieur à la moyenne à long terme. Elle vise ainsi à vous offrir des placements plus intéressants sans vous faire perdre votre tranquillité d'esprit. Résultat: un choix rigoureux et sensé d'actions, basé sur des recherches et des analyses portant sur des données du marché établies sur plusieurs dizaines d'années. Et surtout, un choix qui pourrait aider à optimiser votre investissement à long terme. Vive la révolution!

Seuls les Fonds communs de placement Royal vous donnent accès à cette approche innovatrice au moyen de 3 nouveaux fonds indiciels stratégiques admissibles aux REER. Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec un spécialiste des Fonds communs de placement Royal, au 1 800 769-2563. Ou rendez-vous à une succursale de la Banque Royale ou du Trust Royal.



FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL

Membre du Groupe Financier Banque Royale[®]

VOTRE AVENIR COMMENCE BIEN

L'indexation stratégiqueSM est une méthode de placement conçue par O'Shaughnessy Capital Management, sous-conseiller des trois nouveaux Fonds indiciels stratégiques Royal, et une stratégie de sélection d'actions liée à un indice précis. Les Fonds communs de placement Royal sont offerts par la société Fonds d'investissement Royal Inc., membre du Groupe Financier Banque Royale. On trouvera des renseignements importants sur les fonds communs de placement dans le prospectus simplifié, dont on peut obtenir un exemplaire dans les succursales de la Banque Royale ou du Trust Royal. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. Le rendement passé des titres choisis grâce à l'indexation stratégique n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur des Fonds indiciels stratégiques Royal ou de leurs stratégies de placement. La valeur des parts, de même que les rendements, fluctuent.

® Marque déposée de la Banque Royale du Canada.

Prenez votre magasinage des fêtes

en mains

grâce à un fourre-tout gratuit de Talbots



Repartez avec notre fourre-tout classique avec tout achat de 150 \$ ou plus.

À partir de maintenant jusqu'au 21 décembre. Un seul cadeau par client, jusqu'à épuisement des stocks.



Place Sainte-Foy (418) 656-4499

Des lumières pour la campagne de sollicitation de Lauberivière

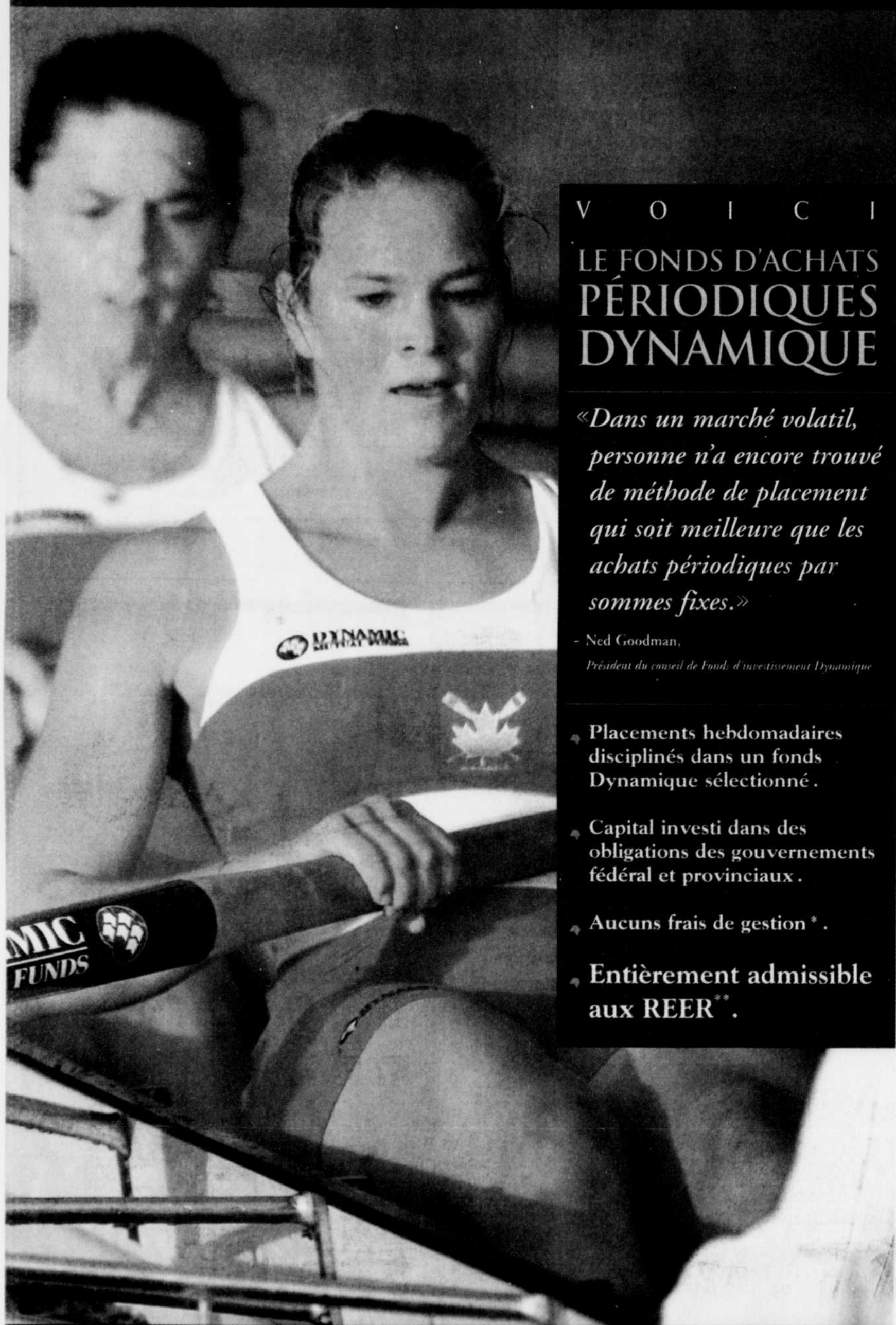
La nouvelle campagne de sollicitation de la Fondation de Lauberivière veut renouveler le genre en faisant participer les donateurs à l'établissement d'un record Guinness. Les organisateurs veulent obtenir la plus longue série de lumières de Noël symbolisant les dons versés à

l'organisme. Le thème de la campagne qui durera deux mois, en janvier et en février, est « Allumez donc! Vous pouvez relancer une vie! » La guirlande de lumières est visible au centre commercial Fleur de Lys (porte no 9). Une lumière sera allumée pour chaque don de 5\$ et quatre lumières

seront allumées pour un don de 20\$. On a pensé à tout pour faciliter les dons. Il suffit de composer le 1-900-565-2805 pour faire un don de 5\$ et le 1-900-565-8820, pour faire un don de 20\$. De cette façon, le montant souscrit est porté au compte de téléphone du donateur. Est-il besoin de rap-

peler que la fondation Lauberivière est un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à soutenir financièrement la Maison de Lauberivière, qui offre un toit et le repas du soir aux sans-abri de Québec. Cette maison est située en face de la Gare du Palais.

POUR QUE LA VOLATILITÉ SOIT VOTRE PARTENAIRE



V O I C I LE FONDS D'ACHATS PÉRIODIQUES DYNAMIQUE

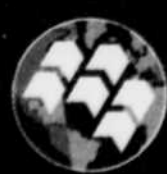
« Dans un marché volatil, personne n'a encore trouvé de méthode de placement qui soit meilleure que les achats périodiques par sommes fixes. »

- Ned Goodman,

Président du conseil de Fonds d'investissement Dynamique

- Placements hebdomadaires disciplinés dans un fonds Dynamique sélectionné.
- Capital investi dans des obligations des gouvernements fédéral et provinciaux.
- Aucuns frais de gestion*.
- Entièrement admissible aux REER**.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : Demandez à votre conseiller financier • Appelez-nous au 1 800 268-8186 • Visitez notre site Web au <http://www.dynamique.ca>



DYNAMIQUE

VOTRE PARTENAIRE POUR UNE PERFORMANCE DYNAMIQUE



FÉDÉRATION
CANADIENNE
DE L'ÉPARGNE

*Aucuns frais de gestion lorsque le capital est dans le fonds. Les frais de gestion habituels s'appliquent aux sommes transférées aux fonds Dynamique sélectionnés. **Le Fonds d'achats périodiques Dynamique est entièrement admissible aux REER. Les fonds Dynamique auxquels des sommes sont transférables comprennent ceux qui sont entièrement admissibles aux REER et ceux qu'on peut inclure en tant que contenu étranger lorsque leurs parts sont détenues avec d'autres titres admissibles aux REER. Le prospectus provisoire de ce fonds a été déposé auprès des commissions des valeurs mobilières ou autres organismes de ce genre dans des provinces et territoires du Canada. Le prospectus définitif n'est pas encore disponible aux fins de la vente des parts du fonds. Aucune vente de titres ne peut avoir lieu avant que le prospectus simplifié n'ait reçu le visa des organismes de réglementation des valeurs mobilières dans les juridictions de vente ou d'offre. Le prospectus simplifié de ce fonds renferme des renseignements importants. Procurez-vous un exemplaire en vous adressant à un représentant et prenez connaissance du prospectus simplifié avant d'investir.

CHAUDIÈRE-APPALACHES 1 million \$ d'économie par an avec les nouveaux services de buanderie

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

■ MONTMAGNY — La rationalisation des services de buanderie des hôpitaux et des centres d'accueil en Chaudière-Appalaches porte fruit. Ainsi, en quatre ans, le coût moyen du nettoyage d'un kilo de literie est passé de 1,27\$ à 0,90\$, soit une baisse de 29%.

Par rapport au volume de linge lavé en 1993, il s'agit d'une économie annuelle de plus de 1 million \$ qui n'affecte en rien la qualité des services. Et cela, ne tient pas compte des économies découlant de la fermeture de lits.

Plusieurs
postes de
travail
ont été
abolis

C'est ce qu'a indiqué, hier, le directeur du service des finances de la Régie, M. Richard Boucher, en marge d'une conférence de presse au cours de laquelle

on a confirmé que c'est l'Hôtel-Dieu de Montmagny qui nettoiera à l'avenir le linge sale du centre hospitalier de Lévis. Auparavant, ce travail était effectué par Partagec à Québec.

Cette diminution des coûts a été rendue possible à la suite de la concentration des services de buanderie à l'Hôtel-Dieu de Montmagny et au centre hospitalier de Beauceville, pour presque tous les établissements de santé de Chaudière-Appalaches.

Cette décision de la Régie régionale de la santé a significativement, par la même occasion, la fermeture des services de buanderie du Sanatorium Bégin de Lac-Echemin et du centre hospitalier de l'Amiante.

À Lac-Echemin, la buanderie a été fermée le mois dernier alors qu'à Thetford Mines, on continuera de nettoyer du linge jusqu'en avril 1999. Plusieurs postes de travail ont été abolis après la mise à la retraite ou la préretraite d'employés.

D'autre part, le volume de linge nettoyé pour l'ensemble des établissements de santé de Chaudière-Appalaches continuera de diminuer au cours des prochaines années, générant d'autres économies.

Selon les prévisions de la Régie, le poids total de linge qui aura été nettoyé en Chaudière-Appalaches sera de 2,6 millions de kilos cette année. Deux ans plus tôt, il était de 3,4 millions de kilos.

Par ailleurs, le président de la Régie régionale, M. Gaston Gourde, a défendu la décision de l'Hôtel-Dieu de Lévis de ne plus faire affaire avec Partagec pour le nettoyage de sa literie.

PARTAGEC PLUS ÉLEVÉ

À son avis, le prix demandé par Partagec, soit 0,97\$ le kilo, était plus élevé de sept cents par rapport à Montmagny et Beauceville. Le centre hospitalier de Lévis estime à 50 000\$ les économies annuelles avec le changement de nettoyeur. « Partagec n'était pas à la hauteur en terme de prix. Pendant deux ans, nous n'avons pas eu la réponse qu'on voulait. C'est pour cela que nous avons pris position pour faire faire de travail dans notre région », a expliqué M. Gourde.

De plus, cette décision, qui s'inscrit dans l'objectif d'une plus grande autonomie régionale, a permis de maintenir une vingtaine d'emplois.

Toutefois, Chaudière-Appalaches n'en continuera pas moins de faire partie de Partagec avec les établissements de santé de la Rive-Nord de Québec, pour l'achat en commun de fournitures et de médicaments.

On calcule que cette approche permet d'obtenir de meilleurs prix auprès des fournisseurs.



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Des billets courus, une mascotte populaire

Une file de gens s'étirait, tôt hier matin, devant le cinéma IMAX pour échanger un don de denrées non périssables contre un des 2408 laissez-passer qui donnaient droit à une des sept représentations gratuites des spectacles à l'affiche, durant la journée. Les vivres amassés ont été remis à l'Armée du Salut. M^{me} Charlotte Houde, de Lac-Saint-Charles, que l'on aperçoit sur la photo, a été l'une des nombreuses personnes qui

ont échangé des denrées non périssables contre un billet gratuit au théâtre IMAX, hier. La mascotte des épiceries Métro était présente sur les lieux. La collaboration de IMAX avec l'Armée du Salut ne s'arrête pas là. Samedi, 150 enfants provenant de familles démunies auront aussi l'occasion de voir un film au célèbre théâtre. Active toute l'année, pour sa part, l'Armée du Salut offre 200 paniers et 500 repas aux gens qui en ont le plus besoin, à Noël.

EN BREF

Des paniers à Beauport et sur la Côte

Une cinquantaine de familles peu en moyens de Beauport et de la Côte-de-Beaupré ont été jumelées cette année à autant d'entreprises membres de la Chambre de commerce de Beauport et de la Côte de Beauport, chargées d'amasser des dons en leur faveur à l'occasion de Noël. Cette initiative régionale, baptisée *Entre-Aide-Dons*, est aussi soutenue par le CLSC Orléans, qui sélectionne des familles et en fournit un profil (anonyme bien sûr) pour aider à mieux cibler les dons. L'Entre-Aide-Dons se déroule du 1^{er} au 19 décembre. Des paniers sont disposés à l'intérieur de l'établissement dans lesquels les employés et les clients peuvent déposer des denrées non périssables, des jouets. On peut obtenir la liste des entreprises participantes au 663-0777.

500 jouets à l'université

Cinq cent jouets usagés ont été remis aux organisateurs d'une collecte sur le campus de l'université Laval. Des étudiants en communication publique travaillant pour Préambule communication, une entreprise qui leur offre l'occasion de prendre de l'expérience, ont organisé cet événement. La collecte était une opération-satellite de l'opération *Le Noël des enfants de Radio-Canada* qui aura lieu demain. Les jouets seront remis à la société d'État, puis à la Saint-Vincent-de-Paul.

Bijouterie
DUGRÉ & RACINE
JOALLIER FABRICANT HORLOGER FABRICANT

ROLEX

VENTE ET SERVICE
1624, 6^e RUE, TROIS-RIVIÈRES, • (819) 378-3220
745, 5^e RUE, SHAWINIGAN, • (819) 537-9644
Bijoutier officiel Rolex

MannEquin
LE
GRAND SOLDE AVANT Noël
se poursuit
Toutes nos collections sont réduites jusqu'à
50%*

* sauf commandes spéciales - mises de côté - articles de base - nouveautés

Groupe spécial de PANTALONS
cour. de 133\$ à 311\$
Spécial
79\$ à 189\$

PLACE DE LA CITÉ
Sainte-Foy
Ouvert dimanche de midi à 17h
Toutes les taxes sont incluses dans les prix.

Ouvert tous les soirs à partir du 1^{er} décembre

8 JOURS
EXCEPTIONNELS
de
rabais supplémentaires sur tout, tout, tout!



Créez une ambiance accueillante et chaleureuse.



Un coin refuge pour vous détendre, rêvasser, dormir...



Sentiments partagés et conversations intimes; réunions de famille et repas sympathiques.

Judi et vendredi
jusqu'à 21h
Samedi et dimanche
jusqu'à 17h

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O., Québec, 681-0171

CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette, Québec, 681-0171

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcellette, Québec, 681-4101

RIVE-SUD
170, rte Kennedy, Lévis, 838-9982

LA GALERIE DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE

Certains articles présentés sont en quantité limitée et peuvent différer d'un magasin à l'autre.



*Décembre 1998. Conditionnel à l'approbation du crédit. Acompte 30% Conditions disponibles en magasin

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi 9h à 17h30. Jeudi et vendredi 9h à 21h. Samedi 9h à 17h.

LE QUÉBEC LE CANADA

Tous derrière Johnson

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les députés libéraux ont serré les coudes, hier, autour de Daniel Johnson, niant toute velléité de remplacer leur chef par Jean Charest, comme l'a suggéré, la veille, une des leurs, Claire Vaive.

Dans une entrevue au quotidien *Le Droit*, la représentante de la circonscription de Chapleau à l'Assemblée nationale a évoqué le fait que plusieurs de ses collègues appuieraient le politicien fédéral s'il faisait le saut au provincial pour accéder à la tête du Parti libéral du Québec.

M^{me} Vaive a indiqué que le récent sondage affirmant que le PLQ gagnerait avec M. Charest le prochain scrutin provincial qu'il est appelé à perdre avec M. Johnson «porte à réfléchir». La députée a mentionné que les libéraux Monique Gagnon-Tremblay, Diane Leblanc, Madeleine Bélanger et Robert Benoit sont d'éventuels partisans de l'actuel chef du Parti conservateur du Canada.

Hier matin, les députés libéraux n'étaient pas d'humeur à blaguer. «On peut bien préférer toutes sortes de choses qui n'arriveront pas, a lancé Russell Copeman, en gravissant à la course les escaliers de l'Assemblée nationale. Mais, moi, je préfère mon chef.»

Avant le début des travaux à l'Assemblée nationale, le caucus libéral s'est réuni pour témoigner de son appui à M. Johnson. Il est ressorti en soutenant que M^{me} Vaive a été victime d'une mauvaise interprétation de ses propos. Sous le choc, cette dernière s'est refusée à rencontrer les médias pour clarifier les choses.

Dans un communiqué de presse, elle rapporte avoir «pris connaissance de l'article (repris dans plusieurs quotidiens) avec stupeur. Il est vrai que j'ai donné une entrevue. Mais, ajoute-t-elle en insistant sur son appui total à Daniel Johnson, je considère que l'utilisation de mes réponses dépasse l'entendement.»

En conférence de presse, M^{me} Gagnon-Tremblay a endossé sa version. «Nous sommes convaincus qu'elle s'est fait véritablement piéger, a-t-elle dit au sujet de celle qui a été élue, en 94. C'est curieux, ça arrive au lendemain d'un sondage.»

«Les quatre députés — cités par M^{me} Vaive — présents au caucus ont clairement indiqué leur support à M. Johnson, a repris Robert Benoit. C'est notre chef et il le demeure. Aucun de ces quatre personnages, à aucun moment, n'a eu, de près ou de loin, ce genre de discussion, en privé ou en public.»

«Les quatre demeurent avec M. Johnson. M^{me} Vaive le sait maintenant», a répondu le député d'Orford. Pour M^{me} Gagnon-Tremblay, la venue de M. Charest est de toute façon «hypothétique. Ce n'est pas parce que nous avons appuyé M. Charest, lors de la dernière campagne électorale fédérale, que cela en fait un chef du PLQ. Nous en avons un.» L'unanimité, à ce sujet, existe au sein de l'aile parlementaire comme du parti, a-t-elle ajouté.

Charest ne succombera pas...

Jean Charest ne cédera pas à la tentation, ni demain ni après-demain. Malgré un nouveau sondage favorable et des appuis déclarés chez des députés libéraux, le leader conservateur a rejeté une fois de plus la possibilité de prendre la tête du Parti libéral du Québec en vue des prochaines élections provinciales. «Il n'a jamais été question pour moi d'aller à Québec. Dans mon esprit, cela n'a jamais été une option. J'ai présenté récemment un plan de quatre ans à mon parti; je veux finir ce que j'ai commencé», a-t-il déclaré, hier. «Le rôle le plus utile que je peux jouer, a-t-il ajouté, c'est à Ottawa, c'est dans le Parlement fédéral.» Le chef conservateur ne semblait pas impressionné par ce sondage. «J'ai assez vécu avec des sondages qui m'annonçaient de mauvaises nouvelles. Aussi, ceux qui nous donnent une certaine cote, il faut encore les prendre avec un grain de sel», a-t-il dit. (PC)

Survivants évacués



Les 13 survivants de l'écrasement d'avion qui a coûté la vie à quatre personnes au nord-est du Manitoba, mardi, ont finalement été évacués vers un hôpital de Winnipeg, hier, après avoir passé la nuit dans une infirmerie. Les blessés avaient été dégagés de la carcasse de l'appareil, mardi après-midi, par les policiers et les volontaires accourus sur les lieux de l'accident au moyen de motoneiges. Il avait toutefois été impossible de les envoyer à l'hôpital en raison des mauvaises conditions météorologiques. (PC)

Le droit de choisir

Des citoyens contestent le renvoi en Cour suprême

MONTREAL (PC) — Un groupe de citoyens de diverses allégeances ont lancé hier un appel pour que le débat politique sur l'avenir du Québec demeure entre les mains des Québécois.

Les signataires s'inquiètent du fait que le gouvernement fédéral semble vouloir faire de ce débat une question juridique. Ils soulignent que les règles de ce débat démocratique avaient pourtant été, jusqu'à maintenant, acceptées par tous.

Le groupe réunit des personnalités d'opinions divergentes, comme Monique Vézina, présidente du Mouvement national des Québécois, et le sénateur conservateur Jean-Claude Rivest, ancien député libéral provincial et ex-bras droit de Robert Bourassa.

Dans leur déclaration, les signataires rappellent que tous ont accepté les résultats des référendums passés. Ceci témoigne donc, selon eux, de la reconnaissance politique explicite de ces consultations, de leur légitimité et des conséquences politiques qui en ont découlé ou qui auraient pu en découler, si les résultats avaient été différents.



Jean-Claude Rivest, ex-bras droit de Robert Bourassa

BAISSE DES IMPÔTS

Ottawa dit NON

Martin accuse Québec de faire un «spectacle politique»

HUGUETTE YOUNG
Presse canadienne

■ OTTAWA — Les ministres fédéraux Stéphane Dion et Paul Martin ont opposé une fin de non-recevoir à la proposition sur les surplus budgétaires faite hier par le premier ministre Lucien Bouchard, 24 heures avant le début de la conférence fédérale-provinciale sur l'union sociale.

«On ne devrait pas faire un spectacle politique avec les dépenses publiques», a lancé vivement M. Martin au cours d'une conférence de presse convoquée rapidement pour répondre à M. Bouchard.

M. Martin estime que le premier ministre et son ministre des Finances Bernard Landry font fausse route sur toute la ligne avec cette proposition de décréter un moratoire de deux ans sur toute croissance des dépenses fédérales.

M. Bouchard propose que pendant la durée de ce moratoire, Ottawa consacre 75 % des surplus budgétaires à des réductions d'impôt pour les particuliers et que l'autre tranche de 25 % soit transférée aux provinces sous forme de points d'impôt.

Or, selon M. Martin, cette proposition n'est pas négociable. «La suggestion de M. Bouchard, ce n'est pas 75-25, c'est que 100 % soit investi dans des baisses d'impôt, que ce soit une baisse d'impôt directe aux contribuables ou au gouvernement du Québec, a-t-il dit. Ça voudrait dire qu'on n'aurait plus de marge de protection, ça voudrait dire absolument abandonner la lutte au déficit s'il y avait un problème ou la lutte contre la dette nationale.»

M. Martin estime que le Canada a besoin d'une marge de manœuvre pour survivre aux soubresauts des marchés internationaux. S'il fallait consacrer «100 %» des surplus budgétaires à des réductions d'impôt au lieu de rembourser la dette nationale, cela «amènerait immédiatement une hausse des taux d'intérêt».

Le ministre des Finances a rappelé qu'il avait l'intention d'accorder des baisses d'impôt, mais

que cela devait se faire de façon réaliste et équilibrée.

Pour sa part, M. Dion a déploré cette stratégie péquiste qui vise, selon lui, à «prouver que le Canada ne fonctionne pas, que les Québécois n'ont pas leur place, que ce pays nuit à notre développement en utilisant les finances publiques de façon irrationnelle et en créant des chevauchements, en rigolant avec la Constitution. Avant de déchirer sa chemise», M. Bouchard devrait regarder les «sacrifices» qu'il impose aux Québécois et aux municipalités, a-t-il dit.

Le premier ministre de la Saskatchewan et président de la Conférence des premiers ministres, Roy Romanow, affichait par ailleurs un «optimisme prudent» cette semaine quant aux résultats de la rencontre des premiers ministres. Il souhaite que cette conférence débouche sur des résultats concrets: entente-cadre sur le renouvellement de l'union sociale, un mécanisme de cogestion pour interpréter les normes en matière de santé et une stratégie sur l'emploi pour les jeunes.

Pour M. Romanow, l'entente-cadre qui prévoit des balises au pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral est une «priorité», disait-il dans une lettre acheminée au premier ministre Chrétien le 26 novembre. Il faut en préciser «la portée, le processus et le calendrier», disait-elle.

Si le premier ministre Chrétien a montré une ouverture pour l'entente sur l'union sociale, c'est au niveau des principes. «On veut progresser étape par étape», ont indiqué hier des responsables fédéraux sous le couvert de l'anonymat.

On attend peu de résultats de la rencontre des PM

CINÉMA MAISON DVD ELITE by Pioneer, B&W, Mirage

4 515 \$*

Plusieurs autres choix sur notre site internet : <http://www.rotac.com>

rotac électronique inc.

LE MAGASIN DE LA HAUTE-FIDÉLITÉ

2873, chemin Sainte-Foy (angle Route de l'Église) Sainte-Foy (Québec)

<http://www.rotac.com> 653-7768

AUDIODAT • EQUATION • NAKAMICHI • ROTEL • B&W • PROAC • CASTLE • ARCAM • SONIC FRONTIERS • SIMAUDIO • TOTEM • ANTHEM • TEAC • ALCHEMIST • ELITE by Pioneer

Affaires au coeur du Vieux-Québec

HÔTEL Manoir Victoria

Programme corporatif 19 octobre 1997 au 30 avril 1998

A partir de **85 \$*** par chambre, par nuit

- Entièrement rénové
- Chambre de catégorie supérieure
- Stationnement intérieur à titre gracieux
- Journal du matin livré à la chambre
- Appels locaux sans frais
- Piscine intérieure/club santé
- Restaurant fine cuisine à «La Table du Manoir»
- Resto-bistro «Le Saint-James»
- 7 salles de réunions pour des groupes jusqu'à 200 personnes

*Non valide les 6, 7, 12, 13 et 14 février 1998

Forfait réunion à partir de 595 par personne, par jour

44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) Canada G1R 4H8

Tél. : (418) 692-1030 Téléc. : (418) 692-3822

www.qbc.clic.net/manoir manoir@qbc.clic.net

1 800 463-6283

1'Europe.

1'Europe à en devenir...

jusqu'à **50%**

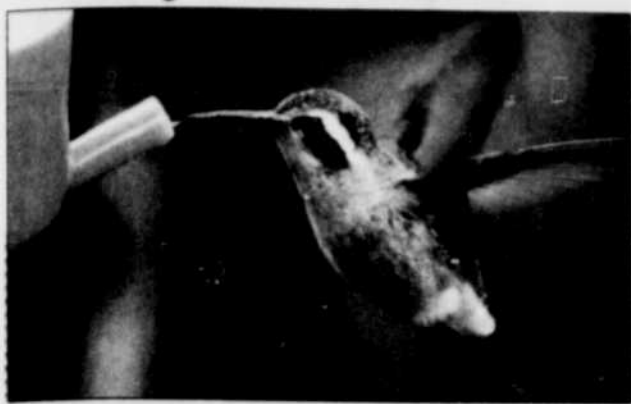
(à moitié) folle

Uniquement Pour vous

MAUDE

PLACE DE LA CITE

Joyeux colibri !



Ce colibri xantus originaire du Mexique a vraisemblablement parcouru 4000 kilomètres avant de trouver refuge dans la région de Gibsons, en Colombie-Britannique. Le rarissime oiseau a été signalé pour la première fois le 16 novembre. Depuis, plus de 500 ornithologues de plusieurs régions de l'Amérique du Nord se sont déplacés pour l'observer.

Fini les spectacles au parlement

Le président brandit de nouvelles règles

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC—S'il n'en tient qu'au président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau, les leaders parlementaires des partis politiques vont bientôt cesser de se donner en spectacle à l'occasion de la période des questions et réponses au Salon bleu.

En effet, M. Charbonneau a déposé hier un projet de réforme parlementaire qui ferait en sorte que la traditionnelle période des questions et réponses devienne le théâtre de débats musclés entre l'opposition et le gouvernement et non plus une foire d'empoigne entre les deux leaders parlementaires et, à l'occasion, le président de l'Assemblée nationale sur d'interminables questions de règlement.

Il suffit d'assister quotidiennement à la période des questions et des réponses pour se rendre compte que le leader du gouvernement, Jean-Pierre Jolivet, et son homologue de l'opposition officielle, Pierre Paradis, « volent » bien souvent le

Jolivet et Paradis volent souvent le « show »

« show » aux Lucien Bouchard, Daniel Johnson, Jean Rochon et autres.

Comme des ressorts, les deux leaders parlementaires bondissent de leur siège à tout moment pour demander au président de rappeler à l'ordre un tel ministre ou un tel député qui aurait déjoué le règlement de la Chambre. « C'est comme si, au hockey, les capitaines des deux équipes stoppaient le jeu à tout moment pour demander à l'arbitre de coller une punition à un joueur adverse. Laissons les parlementaires jouer leur rôle et le président faire son travail », a indiqué Jean-Pierre Charbonneau en disant qu'il fallait s'inspirer de ce qui fait à la chambre des communes à Ottawa où les leaders parlementaires s'emploient davantage à l'organisation des travaux de la chambre qu'à jouer au président.

Le projet de réforme stipule donc que seul le président pourra signaler une violation du règlement de l'Assemblée nationale.

Jean-Pierre Charbonneau veut aussi s'attaquer au phénomène qui se répète à la fin de chacune des sessions, en juin et décembre, celui de l'abolition des règles du Parlement pour adopter le plus grand nombre de projets de loi dans un temps minimal. « Le recours à la motion de suspension de certaines règles de procédure n'étant soumis à aucune balise et ses effets étant sans limites, l'Assemblée nationale pourrait adopter une mesure importante sans qu'aucun contrôle parlementaire minimal ne soit effectué », expose M. Charbonneau qui suggère une procédure d'adoption rapide qui pourrait limiter à 12 heures l'étude et l'adoption d'un projet de loi.

Par ailleurs, le projet de réforme, dont M. Charbonneau souhaite faire adopter avant le congé des Fêtes, propose de soumettre au vote secret des élus le choix du président de l'Assemblée nationale et d'ajouter un troisième siège de vice-président. Ce troisième vice-président viendrait des rangs de l'opposition officielle.

ONTARIO

La loi sur la « mari » remise en question

TORONTO (PC) — Un juge ontarien a statué hier qu'une partie de la loi canadienne sur les stupéfiants est inconstitutionnelle, notamment en ce qui concerne l'usage de la marijuana à des fins thérapeutiques.

La décision du juge Patrick Sheppard pourrait obliger le gouvernement fédéral à revoir sa position sur l'usage de la marijuana à des fins médicalement approuvées.

Le juge Sheppard a rejeté les accusations de culture et de possession de marijuana qui pesaient contre M. Terry Parker, un épileptique âgé de 42 ans, qui avait été accusé en juillet 1996.

PLANTS DE POT RESTITUÉS

Le magistrat a également ordonné aux policiers de rendre à l'accusé les 71 plants de « mari » saisis chez lui.

Un des avocats de M. Parker, Paul Burstein, a soutenu que devant ce jugement, Ottawa devra abandonner ses vieux préjugés. « Il y a maintenant des preuves concluantes à l'effet que la marijuana n'est pas nocive, qu'elle est nettement moins nocive que les cigarettes, l'alcool et la plupart des autres drogues reconnues par le Parlement. Et maintenant, un juge dit devant un tribunal que la marijuana a aussi des avantages médicaux reconnus. Le Parlement ferait mieux d'agir... et vite », a déclaré l'avocat.

Le juge Sheppard a souligné que la façon dont M. Parker peut le mieux contrôler son état est de prendre certains médicaments sur ordonnance tout en fumant de la marijuana, et que le priver de marijuana est inconstitutionnel.

Cette décision ne signifie pas que les personnes malades peuvent désormais fumer librement du « pot ». Celles qui seront trouvées en possession de marijuana seront toujours accusées et poursuivies, puisque la décision du juge Sheppard ne s'applique qu'aux causes entendues en cour provinciale de l'Ontario, a souligné M. Burstein.

La Couronne voudrait toutefois que la décision ne s'applique qu'à Terry Parker et personne d'autre. Entre-temps, toutefois, Terry Parker a été trouvé coupable de trafic de stupéfiants. Son avocat a indiqué qu'il en appellera.

Le procureur général et le ministre de la Santé de l'Ontario ont préféré attendre d'avoir pris connaissance du jugement avant de le commenter.

L'école buissonnière



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Quelques employés de soutien du réseau scolaire, membres de la Fédération du personnel de soutien (FPS-CEQ), ont manifesté hier midi devant le Parlement de Québec. Les salariés dénoncent le projet de loi modifiant la Loi sur l'instruction publique. Selon eux, les modifications apportées par la ministre Pauline Marois ouvrent la porte à des inégalités entre les écoles. Les manifestants ont chanté à la ministre qu'ils voulaient qu'elle donne à tous les jeunes les chances de succès et à l'école, les moyens de leur réussite.

LE TRENTÉ ET UN®
NOËL
Un
BLANC

Une boîte-cadeau exclusive du 31

LA CHEMISE
FLANELLE TARTAN

24.95

À prix tout à fait exceptionnel, voici le cadeau exclusif qui saura plaire! Pur coton brossé tout doux dans une variété de mini carreaux en tons de taupe, vert, bleu, chocolat, écru. P.m.g.t.g. Rég. 36.00*



simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX-QUÉBEC

MONT
BLANCUn Montblanc
pour tous
les goûts

Stylo plume LeGrand
Stylo plume Le Classique
Stylo plume Hommage à Wolfgang
Amadeus Mozart

Offert dans un écrin de luxe

BOUTIQUE DU
Stylo

PLACE LAURIER 651.1295

Le plus populaire des stylos bille Mont-Blanc pour 149\$

AIDE SOCIALE

Louise Harel veut toujours déposer son projet de loi

QUÉBEC (PC) — Même si elle se fait attendre depuis quelques semaines, la réforme de l'aide sociale est toujours à l'agenda parlementaire du gouvernement, a indiqué hier la ministre de la Sécurité du revenu, Louise Harel.

Promise par le premier ministre Lucien Bouchard, cette réforme n'a pas encore franchi l'étape du dépôt du projet de loi. Or, même si celle-ci est faite d'ici le 19 décembre, date probable de la fin des travaux, cette réforme ne pourra effectivement prendre forme avant 1998.

Le Conseil des ministres en a discuté à deux reprises la semaine dernière mais aucune décision finale n'a été prise. La ministre Harel a soutenu hier à l'Assemblée nationale qu'elle n'avait pas lancé la serviette.

« Il est prématuré de prétendre qu'il n'y aura pas de dépôt de la réforme portant sur la sécurité du revenu ».

« Nous souhaitons pouvoir finaliser ce projet de loi et le déposer avant la fin de la présente session », a-t-elle déclaré en réponse aux questions du député libéral Russell Copeman.

Les discussions qui ont cours entre M^{me} Harel et le Conseil du trésor portent sur les efforts budgétaires de 50 millions \$ à faire à la Sécurité du revenu en 1998 mais aussi sur les coûts de la réforme de l'aide sociale dont l'élément le plus important est l'abolition de la pénalité de 104 \$ par mois imposée aux familles monoparentales qui partagent un logement.

« Tant qu'il y a du mouvement, je ne m'inquiète pas trop », a déclaré le ministre des Finances, Bernard Landry. Selon lui, ce dossier avance lentement parce que le gouvernement fait preuve de prudence.

« On n'en fait pas une question politique, a-t-il dit, hier, il y a trop de personnes dont le sort est visé par cette loi. On va faire tout ce qu'on peut pour agir de façon humaine et correcte. La politique est une considération secondaire. »

La réforme Harel implique aussi l'imposition de pénalités aux jeunes qui refuseront de participer à des programmes de réinsertion et légaliserait la saisie par la Sécurité du revenu de la partie de l'aide sociale consacrée au loyer.

Marche lente parce que l'État est prudent

RECHERCHE

Les recteurs appuient le Québec

MONTREAL (PC) — La Conférence des recteurs des universités du Québec est d'accord avec le gouvernement du Québec lorsque ce dernier insiste pour déterminer ses priorités de recherche, notamment en éducation et en santé. Pour le reste, son président, Bernard Shapiro, estime que les stratégies qu'adopte Québec dans sa bataille de fonds de recherche avec Ottawa « n'est pas notre problème ».

« La controverse fédérale-provinciale est un problème politique et les universités ne doivent pas s'impliquer là-dedans », soulignait hier M. Shapiro, aussi recteur de l'Université McGill.

PAS D'INQUIÉTUDE

Ni M. Shapiro ni le vice-président de la Conférence des recteurs, François Tavenas, ne s'inquiètent outre mesure de voir la part québécoise du nouveau fonds de recherche fédéral (estimée à 50 millions) échapper aux chercheurs de cette province.

Lundi, Québec, réclamait sa juste part du budget d'un nouvel organisme, la Fondation canadienne pour l'innovation, qu'Ottawa veut distribuer lui-même aux chercheurs. M^{me} Marois (Éducation) indiquait qu'elle pourrait couper les vivres des universités et centres de recherche qui recevraient des subventions du fédéral.

FUITES AU REVENU

Un ex-candidat du PQ mène l'enquête

QUÉBEC (PC) — L'enquêteur nommé dans le dossier de la fuite de renseignements confidentiels au ministère du Revenu est un ancien candidat péquiste.

Il s'agit de M. Jean Foisy, qui avait été candidat péquiste défait dans la circonscription de Saint-Laurent en avril 1981.

« Cela contribue à saper la crédibilité de l'enquête » que mène dans ce dossier la Commission d'accès à l'information (CAI), a déclaré le député libéral de Chomedey, Thomas Mulcair, après avoir révélé le fait devant l'Assemblée nationale.

LIBÉRAUX INTERROGÉS

L'opposition libérale s'est aperçu que M. Foisy avait été nommé enquêteur dans ce dossier lorsque ce dernier a demandé, le 1^{er} décembre, à rencontrer trois des députés libéraux qui ont interrogé le gouvernement dans ce dossier, les députés Pierre Paradis (Brome-Mis-

sisquoi), Russell Williams (Nelligan) et M. Mulcair lui-même.

M. Foisy a été candidat péquiste en 1981 mais il avait aussi travaillé pour le Parti libéral, d'abord comme chef de cabinet en 1974, puis ensuite en 1985 où il avait publiquement dénoncé le virage que Pierre Marc Johnson avait fait prendre au Parti québécois.

À LA SHQ

Par ailleurs M. Mulcair a rappelé que M. Foisy avait été impliqué en 1981 dans une enquête sur la Société d'habitation du Québec, où il aurait tenté d'obtenir l'adresse personnelle du président de l'organisme.

Selon le député de Chomedey, on aurait dû nommer comme enquêteur quelqu'un d'autre parmi la dizaine de personnes disponibles. « Cela vient s'ajouter à d'autres faits qui viennent faire s'effriter la crédibilité de la Commission d'enquête à l'information », a dit M. Mulcair.

Noël appartient À CEUX QUI SE COUCHENT TARD

Robe de nuit en polaire, griffe maison

59⁹⁵\$



Pyjama en polyfil,

49⁹⁵\$

VOICI DES CADEAUX QUI NE LAISSERONT PAS FROID!

AILES
LES AILES DE LA MODE

Le plaisir tel qu'Ailes

MAIL CHAMPLAIN • CARREFOUR LAVAL • PLACE STE-FOY

Lundi au vendredi: 9h30-21h • Samedi: 9h-17h • Dimanche: 10h-17h

CESSEZ DE VOUS GRATTER LA TÊTE, OFFREZ UNE PUCE!

La puce-à-porter des Ailes, un certificat-cadeau brillant offert en valeurs de 10 \$ à 500 \$.



CRTC

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Canada

Avis d'audience publique CRTC 1997-13 et 1997-13-1. Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 27 janvier 1998 à 9h, au Centre des Congrès de Québec, boul. René-Lévesque E., Québec (Qc.), afin d'étudier ce qui suit: 1. L'ENSEMBLE DU CANADA. A. Demande présentée par **3379868 CANADA INC.** en vue d'obtenir l'autorisation d'acquiescer l'actif de Viewer's Choice Canada, une société en nom collectif, selon les mêmes modalités et conditions que celles de la licence actuelle; et B. Demande présentée par **LES ASSOCIÉS DE CANAL INDIGO**, une société en nom collectif (Canal Indigo) en vue de modifier la structure de la propriété. EXAMEN DES DEMANDES: Viewer's Choice Canada, Place BCE, 181, rue Bay, Bureau 100, Toronto (Ont.); et Canal Indigo, 2100, rue Ste-Catherine O., Bureau 900, Montréal (Qc.). 9. QUÉBEC (Qc.). Demande présentée par **TELE-METROPOLE INC.** en vue de renouveler la licence de CFMT-TV (TVA) Québec qui expire le 31 août 1998; et d'être relevée de la condition que la production locale de CFMT-TV soit maintenue à un minimum de 21 heures par semaine. La requérante propose de maintenir le même volume de production locale originale (21 heures) dont 5 heures d'émissions de nouvelles locales, et 4 heures par semaine d'émissions locales autres que des nouvelles. EXAMEN DE LA DEMANDE: 1000, rue Myrand, Sainte-Foy (Qc.). 10. QUÉBEC (Qc.). Demande présentée par **CKRL-FM 89.1 INC.** en vue de renouveler la licence de CKRL Québec qui expire le 31 août 1998; et de modifier la licence de CKRL-FM en diminuant le niveau de contenu canadien de la musique de la catégorie 2 de 38% à 30%. Le CRTC constate l'état d'infraction présumé de la titulaire de se conformer au Règlement sur la radio concernant la soumission des rubans témoins et s'attend à ce que la titulaire lui démontre à cette audience les raisons pour lesquelles une ordonnance ne devrait pas être émise obligeant la titulaire à se conformer à l'article 8 du Règlement sur la radio. EXAMEN DE LA DEMANDE: 250, Grande Allée O., Québec (Qc.). 11. QUÉBEC, AGUANISH/NATASHOUAN, BAIE-COMEAU, BAIE-JOHAN-BEETZ, BEAUCEVILLE, BLANC-SABLON, CAP-CHAT, CARLETON, CAUSAPASCAL, CHANDLER, CLORIDORME, GASPÉ, GETHSEMANIE/LA ROMAINE, GRANDE-VALLÉE, GROS-MORNE, HARRINGTON HARBOUR, HAVRE-SAINT-PIERRE, LAC-ETCHEMIN, LAC-HUMQUI, LAC-MEGANTIC, L'ANSE-A-VALLÉAU, LA TABATIÈRE, LATOUR, LES MÉCHINS, LONGUE-POINTE-DE-MINGAN, MARSOUI, MATANE, MONT-CLIMONT, MONT-LOUIS, MONT-LOUIS-EN-HAUT, MURDOCHVILLE, OLD FORT BAY, PERCE, PORT-DANIEL, RIMOUSKI, RIVIÈRE-A-CLAUDE, RIVIÈRE-AU-RENARD, RIVIÈRE-AU-TONNERRE, RIVIÈRE-ST-PAUL, SEPT-ÎLES, SAINT-AUGUSTIN-SAGUENAY, SAINTE-ANNE-DES-MONTS, SAINT-FABIEN-DE-PANET, SAINT-RENÉ-DE-MATANE, STONEHAM, TÊTE-A-LA-BALEINE, TEWKESBURY ET THETFORD MINES (Qc.). Demande présentée par la **SRC** en vue de renouveler la licence de CBVT Québec et ses émetteurs aux localités mentionnées ci-dessus qui expire le 31 août 1998. EXAMEN DE LA DEMANDE: 2505, boul. Laurier, Sainte-Foy (Qc.); et les bureaux de poste dans les localités mentionnées ci-dessus. Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Montréal: (514) 283-6607. Les interventions écrites, accompagnées d'une preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 **au plus tard le 7 janvier 1998**. Les personnes qui désirent comparaître à l'audience et qui requièrent des auxiliaires de communication doivent en aviser le CRTC au plus tard 20 jours avant le début de l'audience. Il est possible que des intervenants dont les observations sont claires et complètes ne soient pas appelés à comparaître devant le Conseil. Cependant, toutes les interventions seront prises en considération lors des délibérations. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, vous pouvez communiquer avec la Direction des communications du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, ou en consultant notre site Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. L'avis d'audience publique est également disponible, sur demande, en média substitut.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Des plats vraiment appétissants.

Notre collection exclusive d'accessoires de service, vous est offerte en argent sterling ou en plaqué argent. Saucière, 155 \$. Plat pour entrées, couvercle en dôme, 175 \$. Plat creux, 210 \$. Plateau de service ovale, 275 \$. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

Courez la chance de gagner un voyage pour deux à Tahiti ou un pendentif avec perle noire de Tahiti. Détails en magasin.



BIRKS

REND TOUTE OCCASION ENCORE PLUS MÉMORABLE

PLACE STE-FOY 651-4035

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • <http://www.birks.com>

À Noël, n'oubliez personne.



129⁹⁵\$

Le téléphone Star Trek™
En attendant la téléportation...
Sonnerie normale ou effets
sonores Star Trek.



449⁹⁵\$

Télécopieur Panasonic KX-FP 200
Télécopie avec du papier ordinaire! C'est
aussi un photocopieur et un téléphone avec
trieur de sonneries intégré (pour le service
Appel personnalisé). Renseignez-vous sur
nos modes de paiements.



99⁹⁵\$

Sans-fil Uniden XC700
Sa technologie « Ultra Clear Plus »
vous assure une sonorité exceptionnelle.
Touches recomposition du dernier numéro et
« FLASH » pour les services *Appel en attente*
et *Conférence à trois*. Support de recharge
supplémentaire inclus.

Grattez-vous
un rabais!*

Jusqu'à
25%
Du premier au
24 décembre.



Certaines restrictions s'appliquent. *Détails et règlements disponibles dans les magasins
Téléboutique™ Bell. Ne peut être combiné à aucune autre offre. Aucun achat requis.



Téléboutique

La Malbaie
Stéréo Plus
446, rue Saint-Étienne

Lévis
Les Galeries Chagnon
Québec
Les Galeries de la Capitale
Place Fleur de Lys

Rivière-du-Loup
Le Messager
Centre commercial de
Rivière-du-Loup

Sainte-Foy
Place Laurier

COMMISSION
POITRASPanique
à la SQ

MONTREAL (PC) — L'enquêteur Bernard Arseneault a expliqué, hier, devant la commission Poitras qui enquête sur la Sûreté du Québec, pourquoi des enquêteurs de ce corps policier ont commencé à paniquer quand ils ont su que leur collègue Mario Simard avait vidé son sac auprès des enquêteurs internes. Le 14 septembre 1995, Mario Simard a reconnu s'être parjuré à deux reprises dans le procès Matticks, lors d'une rencontre avec les enquêteurs chargés de faire la lumière sur les bavures commises au cours du procès Matticks, bavures qui ont entraîné l'arrêt des procédures, après une centaine de jours. M. Simard a confié aux enquêteurs internes qu'il avait menti à deux reprises à la cour, à la demande des enquêteurs Pierre Duclos et Lucien Landry, chargés du dossier Matticks.

«Duclos et Landry lui ont dit (à Simard): «Si tu ne fais pas ça, il y a des têtes de policiers qui vont tomber», a relaté l'enquêteur Arseneault. Aussi M. Simard a prétendu au procès des Matticks qu'il avait trouvé des documents incriminants pour les Matticks lors d'une perquisition. Les documents en question reliaient les conteneurs de haschisch au clan Matticks, condition essentielle pour obtenir la condamnation des sept membres du clan.

Toujours sous la pression du duo Duclos et Landry, M. Simard a juré en cour qu'il avait fait des photocopies des documents incriminants et que ceux-ci s'étaient probablement retrouvés par erreur parmi ceux saisis. Ce second parjure, selon M. Arseneault, visait à faire valoir l'hypothèse d'une erreur de photocopies et à écarter celle de la fabrication volontaire de preuves.

Dès que les Duclos, Landry et compagnie ont su que M. Simard avait décidé de se mettre à table et de vider son sac, le téléavertisseur de ce dernier ainsi que son répondeur téléphonique n'ont pas dérogé. Jean Gaboury, de la répression du banditisme, et Tony Cannavino, du crime organisé et délégué syndical, notamment, ont tenté de rejoindre M. Simard.

Échange Manitoba-Saguenay



Des enfants provenant du sud du Manitoba et de la région du Saguenay, au Québec, se sont rencontrés hier dans le cadre d'un match de hockey amical au Centre Molson de Montréal, mais hors de la glace, ils ont échangé leurs expériences des désastres naturels ayant dévasté leurs régions respectives. Les jeunes Québécois ont pris l'avion jeudi dernier pour le Manitoba, où ils ont vécu dans des familles et fait du tourisme, visitant notamment les localités touchées par les inondations du printemps dernier. Cette semaine, c'était au tour des jeunes Manitobains de visiter le Québec et les deux groupes doivent se rendre aujourd'hui dans la région du Saguenay, dévastée par les inondations de l'été 1996.

EAU EMBOUTEILLÉE

Moratoire sur les permis

MONTREAL (PC) — Le premier ministre Lucien Bouchard a lancé hier un pavé dans la mare à l'ouverture du Symposium sur l'eau en annonçant la mise en place d'un moratoire sur l'émission de permis aux embouteilleurs d'eau du Québec.

Le premier ministre n'a toutefois pas précisé quand sera introduit à l'Assemblée nationale le projet de loi qui, seul, peut paralyser l'émission des permis aux embouteilleurs, un processus balisé par la Loi de l'environnement.

La déclaration du premier ministre Bouchard a été accueillie «avec consternation» par le président de l'Association des embouteilleurs d'eau du Québec, Pierre Rivard, qui, comme beaucoup d'autres représentants des milieux d'affaires, venait au symposium chercher un coup de pouce plutôt qu'une douche froide.

M. Rivard s'est insurgé contre le fait que Québec «mette de la pression sur les embouteilleurs, soit le seul groupe actuellement réglementé et dont les activités ont un impact marginal sur la ressource eau, ce qui donne à penser qu'on pourrait bien vouloir lancer un faux débat dans ce dossier».

Le président de l'Association des embouteilleurs

a dit qu'il accueillerait avec beaucoup plus d'ouverture et moins d'amertume l'annonce d'un tel moratoire «s'il s'appliquait à tout le monde», soit aux agriculteurs, aux pisciculteurs, aux centres de ski et aux autres agents économiques qui exploitent, sans permis et sans la moindre norme, les eaux souterraines de la province encore plus intensément que les embouteilleurs.

M. Rivard, qui estime à 10 000 le nombre de nouveaux puits qui s'ouvrent chaque année au Québec, a ajouté que le gouvernement donnait un «bien mauvais signal aux investisseurs en leur indiquant, par une mesure aussi sélective, que l'industrie de l'embouteillage a intérêt à prendre le chemin d'autres provinces tout aussi bien nanties en aquifères».

De son côté, la porte-parole de la coalition Eau Secours, Louise Vandellac, a accueilli avec une satisfaction mitigée l'annonce faite par le premier ministre du fait, a-t-elle précisé, que Nora et Aquaterra, les deux plus importantes entreprises du secteur, viennent d'obtenir au cours des derniers mois des augmentations substantielles de leurs permis de pompage.

EN BREF

Recours collectif contre
Esso et GE Capital

Option consommateurs et un citoyen, Alain Thériault, viennent de déposer une requête pour autorisation d'exercer un recours collectif contre Esso et Capital Générale Électrique du Canada. Cette requête est déposée au nom de tous les consommateurs qui étaient détenteurs d'une carte de crédit Esso le 9 décembre 1994 ou qui le sont devenus après cette date. Ce recours vise à obtenir le remboursement de tous les frais de crédit payés par ces consommateurs, incluant les frais de retard. Option consommateurs et M. Thériault demandent l'octroi d'une somme supplémentaire équivalant aux sommes réclamées par chaque consommateur à titre de dommages exemplaires. Ces dommages exemplaires ne peuvent toutefois être inférieurs à 200\$ ni supérieurs à 2000\$. Esso et GE Capital sont poursuivies parce qu'elles ne respectent pas plusieurs dispositions de la Loi sur la protection du consommateur. (PC)

MEURTRE DE GARDIENS DE PRISON
Le dénouement approche

Les gardiens de prison constatent avec soulagement les progrès de l'enquête sur les meurtres de leurs collègues Diane Lavigne et Pierre Rondeau. Les allégations de deux individus arrêtés récemment, Steve Boies et Stéphane Gagné, pourraient permettre d'élucider ces deux crimes survenus l'été dernier dans la région de Montréal. Le président du Syndicat des agents de la paix, Réjean Lagarde, attend maintenant que l'enquête permette de déterminer les motifs de ces deux morts violentes. (PC)

Le pont Victoria
menacé de fermeture

Cauchemar en vue pour les banlieusards de la rive sud de Montréal: le pont Victoria sera fermé aux autobus à compter du 19 décembre prochain et pourrait éventuellement être interdit à toute circulation automobile à partir du 1^{er} mars, si Ottawa et le CN n'arrivent pas à s'entendre sur le paiement des réparations du pont. Au centre du litige: une facture de 46 millions\$. Ottawa a offert 6,3 millions\$ pour couvrir ce qu'il prétend être sa part et soutient que le CN doit assumer le reste. En 1962, Ottawa et le CN avaient signé une entente sur l'entretien de la portion routière du pont. C'est sur l'interprétation de cette entente que porte le litige. Le ministre Collette s'est dit d'accord avec la décision du CN de fermer le pont à la circulation lourde à compter du 19 décembre jusqu'à ce que la remise en état soit terminée. (PC)

AIDE SOCIALE

La réforme devant l'ONU

La table régionale sur la réforme de l'aide sociale de l'Outaouais a fait parvenir une plainte aux Nations-Unies contre le gouvernement Bouchard, au nom de l'Association pour la défense des droits sociaux (ADDS). L'ADDS dénonce le non respect par le gouvernement québécois d'une clause du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ayant trait au droit à toute personne d'avoir un niveau de vie suffisant, pour elle-même et sa famille. Or, dans son rapport aux Nations-Unies, le gouvernement Bouchard laisse entendre qu'il respecte cet article et que les barèmes d'aide sociale correspondent aux besoins ordinaires pour le logement, la nourriture, les vêtements et autres nécessités, ce que conteste l'ADDS. (PC)

Hommage à Mel Racine

Le monde politique québécois a rendu hommage, hier, à Melvin Racine qui fut, de 1964 à 1994, responsable du service aux journalistes parlementaires de l'Assemblée nationale. M. Racine est décédé ces jours derniers à l'âge de 57 ans. Ses funérailles se tiendront aujourd'hui, à 14h, à l'église St-Yves à Sainte-Foy. Le chef de l'Opposition, Daniel Johnson, a rappelé que Melvin Racine avait été embauché à l'époque par Henri Dutil, journaliste au SOLEIL, pour s'occuper des médias d'un peu partout au Canada qui commençaient à s'intéresser à la Révolution tranquille. «M. Racine a occupé des tâches de messagerie. C'est comme ça qu'il a commencé, tout jeune, messenger pour enfin assurer la direction du service aux courriers parlementaires, cette petite équipe qui soutient les journalistes qui couvrent nos débats et la vie parlementaire.» Le ministre Guy Chevrette a indiqué que Melvin Racine était un grand homme et non pas seulement parce qu'il mesurait 6 pieds et 10 pouces. «Un salarié qui a accompli sa tâche correctement pendant 30 ans et bien souvent dans l'ombre, sans que personne ne souligne la qualité de son travail.» G.L.

REHAUSSEZ LA CHALEUR

LE MARCHÉ DU STORE

... de votre décor!

NOS PRIX et NOTRE SÉLECTION VOUS ENCHANTERONT!

STORES VERTICAUX
«PREMIERE»

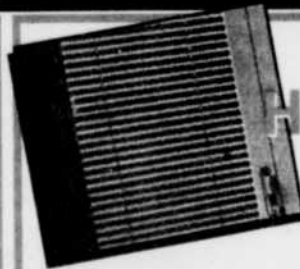
...FAITS SUR MESURE
AU MEILLEUR PRIX!

Un de nos modèles parmi les plus
populaires depuis des années!

Choix de blanc ou ivoire,
s'harmonisent avec tous
les décors. Rail de qualité
supérieure, garanti à vie!

Ex: Store pour porte patio, 75"x84"

39⁹⁹

MINI-STORES
HORIZONTAUX
«CAMINO»

DIRECTEMENT DU
MANUFACTURIER AU MEILLEUR PRIX!

Stores en PVC de haute qualité!
Disponibles en
16 grandeurs standards!
Blanc ou albâtre.

6⁹⁹

À partir de seulement

STORES VERTICAUX POUR PORTE PATIO

Des milliers d'autres
modèles sont disponibles!
A partir de seulement

26⁹⁹

STORES PLISSÉS • CELLULAIRES • TOILES DE FENÊTRES

Venez découvrir le plus grand
choix au Québec, toujours au
meilleur prix!

LE MARCHÉ DU STORE

265, boul. Wilfrid-Hamel, Vanier 687-0053

72, boul. du Président-Kennedy, Lévis 838-8646

MAINTENANT
65

SUPER MAGASINS
EN AMÉRIQUE
DU NORD!

Chicoutimi: (418) 549-1465
Chomedey: (514) 668-2370
Drummondville: (819) 478-4983
Fabreville: (514) 963-2020
Granby: (514) 777-1099
Greenfield Park: (514) 672-0200
Gatineau: (819) 243-4456

Lafontaine: (514) 569-8332
Lévis: (418) 838-8646
Joliette: (514) 752-4123
Montréal: (514) 251-0375
Jean-Talbot: (514) 278-8327
Plaza St-Hubert: (514) 278-8327

Ave Mont-Royal: (514) 522-0700
Pte-aux-Trembles: (514) 640-9037
Repentigny: (514) 582-9937
Sherbrooke: (819) 565-0007
Sorel: (514) 743-6866
St-Eustache: (514) 974-3434

St-Georges: (418) 228-0067
St-Hyacinthe: (514) 771-4266
St-Jean S.R.: (514) 348-0990
Terrebonne: (514) 471-4791
Trois-Rivières: (819) 378-5715
Vanier (Québec): (418) 687-0053
Victoriaville: (819) 357-1297

OU VISITEZ LE PLUS
GRAND MAGASIN DE
STORES AU MONDE!

LE MÉGA MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

• STORES FAITS SUR MESURE PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ
• IMMENSE CHOIX DE LIQUIDATION À L'INTERIEUR
3500 boul. St-Joseph est, Montréal • TEL 259-3500

Et pourquoi pas une poupée de collection?

en porcelaine ou caoutchouc, elle demeure toujours un cadeau apprécié!

Plaisir d'Objet

Place de la Cité
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy
651-7474

LE MONDE

EN BREF

RUSSIE

Elsine hospitalisé

Boris Eltsine a été hospitalisé hier pour une infection virale, a annoncé le Kremlin. Selon l'agence Interfax citant différentes sources, le président souffre d'un rhume et a été transporté au sanatorium de Barvikha, près de sa résidence de Moscou. Il devrait y passer une dizaine de jours. Agé de 66 ans, M. Eltsine a de lourds antécédents médicaux. À la fin de la campagne électorale de 1996, le service de presse de la présidence avait affirmé que Boris Eltsine souffrait d'un mauvais rhume. On a su plus tard qu'il avait été victime d'une crise cardiaque. (AP)

ALLEMAGNE

L'armée sous haute surveillance

La répétition des scandales néonazis dans l'armée allemande, illustrée par la publication de photos-choc où des soldats arborent des croix gammées, a obligé hier le ministre de la Défense Volker Ruehe à annoncer une enquête tous azimuts. L'hebdomadaire Stern publie dans son édition d'aujourd'hui des photos de soldats en uniforme de la caserne Franz-Josef Strauss d'Altenstadt, en Bavière, posant devant un drapeau nazi avec à la main un portrait d'Adolf Hitler ou une croix gammée. La semaine dernière déjà, le ministère de la Défense avait annoncé des sanctions contre six sous-officiers de la même compagnie qui se sont vu interdire de porter l'uniforme après la découverte de photos datant de 1993. Face à tous ces incidents, M. Ruehe a annoncé hier devant la commission de la Défense du Bundestag (Chambre des députés) qu'une vaste enquête serait menée, suggérant la création d'une commission indépendante. (AFP)

KAZAKHSTAN

Nouvelle capitale

Le président kazakh, Noursoultan Nazarbaïev, a inauguré hier la nouvelle capitale du Kazakhstan, Akmola, située à un millier de kilomètres au nord de l'ancienne capitale, Almaty, dans une région de steppes sibériennes. Les architectes et ingénieurs ont eu quelques mois à peine pour ériger dans cette petite ville pauvre et désertique de 300 000 habitants les bâtiments indispensables à l'inauguration. Le travail qui reste à faire est gigantesque: la ville qui se dresse au beau milieu d'une steppe aride et battue par un vent glacial, n'a pas d'illumination nocturne. Le réseau de transports urbains est défaillant, l'aéroport est inadéquat. La population, essentiellement des Russes descendants de cosaques qui fondèrent la ville en 1830, parle mal le kazakh, et voit dans cette «invasion» de fonctionnaires kazakh (de 10 à 15 000 sont attendus avec leurs familles) une colonisation qui va en faire des citoyens de second rang. Le président Nazarbaïev, pour sa part, affirme avoir voulu préserver l'équilibre ethnique du pays — près de 40% des 17 millions d'habitants sont russes — et assure que cette capitale est «idéale». (AFP)

JÉRUSALEM-EST Recensement interdit

La Knesset a adopté hier, au pas de charge, une loi interdisant aux Palestiniens de procéder à un recensement de la population arabe vivant dans la zone orientale annexée de Jérusalem. Les autorités israéliennes se sont rendu compte au dernier moment qu'elles n'avaient pas de base légale pour empêcher ce recensement. Cet amendement survient alors que des milliers d'agents palestiniens ont commencé hier ce premier recensement dans les territoires palestiniens en plus de 30 ans. Israël craint que le recensement n'affaiblisse sa souveraineté sur l'ensemble de la ville, que les Palestiniens revendiquent comme future capitale. Le premier ministre Netanyahu aurait par ailleurs accepté de retarder la construction du nouveau quartier juif controversé de Har Homa, a annoncé hier Michael Kleiner, député du Likoud. L'annonce par le gouvernement en mars qu'il allait construire 6500 logements dans ce quartier situé dans la partie arabe de Jérusalem avait provoqué des émeutes. (AFP)

RÉCHAUFFEMENT DE LA TERRE

Accord à Kyoto

Réduction de 5,2% des gaz à effet de serre

■ KYOTO, Japon (AFP) — Le projet de protocole qui prévoit une réduction moyenne de 5,2% des gaz à effet de serre pour l'ensemble des pays industrialisés sur la période 2008-2012, a été enfin adopté hier à Kyoto.

Le protocole doit encore être soumis à la conférence en séance plénière aux 159 pays membres de la convention, mais l'adoption est considérée comme acquise.

La moyenne de réduction est de l'ordre de 6% pour les «trois grands» qui se décomposent ainsi: moins 8% pour l'Union européenne, moins 7% pour les États-Unis et moins 6% pour le Japon.

Si beaucoup de pays sont en baisse sensible, ce ne sera pas le cas de l'Australie, autorisée à augmenter ses émissions de 8%.

L'Islande aura aussi le droit à une croissance du CO₂, mais cette fois de 10% tandis que la Norvège se contentera d'un petit 1% supplémentaire.

La Russie, l'Ukraine et la Nouvelle-Zélande sont au niveau zéro. Lundi, la Russie était encore à moins 5%. Une

Un compromis qui fera rugir l'Alberta

stabilisation (au niveau de 1990) devrait lui permettre de vendre de grosses quantités d'émissions «fantômes», c'est-à-dire provoquées par un effondrement de l'économie et non par un effort de réduction.

En revanche, le Canada baissera de 6% ses émissions ce qui représente un effort assez sensible et va provoquer la colère de la province (pétrolière) de l'Alberta.

Les permis d'émissions négociables (de CO₂), alias permis de polluer, figurent bien dans le texte du protocole mais aucun pays ne devrait pouvoir lancer de marché du CO₂ «avant la prochaine conférence sur le climat, prévue en novembre 1998 à Buenos-Aires. En effet, les mécanismes de fonctionnement de ce marché n'ont pas été adoptés et ils devront être réexaminés en 1998, pour adoption à Buenos-Aires.

Enfin, les pays en développement sont exemptés de tout engagement, même volontaire, de réduction d'émissions, alors que les États-Unis avaient fait de leur implication dans le traité leur cheval de bataille.

Cela n'empêchera bien sûr pas les pays décidés à un effort de le faire.

Le principe de création du mécanisme de financement destiné à aider les pays du Tiers-monde à se lancer d'emblée dans des technologies propres a été adopté, mais son mode de fonctionnement a été renvoyé à 1998.

CORÉES

Processus de paix bien engagé

Une première session de négociations historiques a réussi à lancer hier un long et difficile processus de paix dans la péninsule coréenne, plus de 40 ans après la fin de la guerre de Corée. Les deux Corées, les É.-U. et la Chine, «ont entamé avec succès le processus de négociations destiné à établir une paix permanente dans la péninsule coréenne», a dit le secrétaire d'État américain adjoint Stanley Roth au nom de tous les participants qui ont achevé deux jours de discussions à Genève. Une seconde session de négociations à quatre s'ouvrira le 16 mars à Genève, a-t-il ajouté. Cette annonce a été faite à l'issue d'une première session qui a réuni les anciens belligérants de la guerre de Corée (1950-53) mardi et hier dans une atmosphère «cordiale et productive», selon la déclaration. Les É.-U. présidaient ces premières négociations ayant pour but de pacifier et stabiliser définitivement la péninsule coréenne 44 ans après la fin de la guerre de Corée qui s'était terminée par un simple armistice en 1953. La tension a constamment régné depuis, de part et d'autre du 38^e parallèle qui sépare les deux frères ennemis (AFP)

Un Nobel bien mérité



Tim Chanareth, un Cambodgien qui a perdu ses jambes dans l'explosion d'une mine, a reçu au nom de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel (ICBL), groupement de 1100 organisations non gouvernementales (ONG) fondé en 1991, la moitié du prix Nobel de la paix, hier à Oslo. L'Américaine Jody Williams, co-lauréate, a reçu à l'hôtel de ville d'Oslo l'autre moitié du prix. Les prix Nobel sont traditionnellement remis le 10 décembre, date anniversaire de la mort de leur fondateur, l'industriel et chimiste suédois Alfred Nobel, inventeur de la dynamite.

Gerry Adams à Downing Street

Sept ans après que l'IRA en ait fait la cible d'un tir au mortier

LONDRES (d'après AFP et AP) — Pour la première fois depuis la partition de l'Irlande en 1921, une délégation de l'aile politique de l'IRA conduite par Gerry Adams est reçue aujourd'hui au 10, Downing Street, pour une rencontre historique qui constitue une reconnaissance de sa légitimité et un encouragement à un règlement démocratique en Ulster.

À la faveur d'un cessez-le-feu de l'Armée républicaine irlandaise décrété le 20 juillet, le Sinn Féin de M. Adams avait été admis à siéger en septembre aux pourparlers de paix inédits sur l'avenir institutionnel de l'Ulster entre tenants et opposants du maintien de la province dans le Royaume-Uni.

Vingt semaines après la trêve, la poignée de main qu'échange le premier ministre Tony Blair avec M. Adams et avec le négociateur en chef aux pourparlers de Belfast Martin McGuinness, est hautement symbolique. Même si, pour ménager les protestants, l'événement ne fera l'objet d'aucune photo officielle.

Elle atteste le chemin parcouru sur le chemin de la paix en 1997, malgré la rhétorique d'usage qui conduira M. Adams à réitérer «fermement mais poliment» à M. Blair que «les forces d'occupation britanniques» doivent quitter l'Ulster n'en déplaise aux «sécurocrates»; que le Sinn Féin entend à achever le travail en suspens pour défaire la partition de l'Irlande; et qu'il est essentiel que M. Blair «montre la voie en aidant à créer les conditions pour une Irlande unifiée».

En affichant sa détermination à l'avant-veille de la rencontre, M. Adams n'en a pas moins souligné qu'il discuterait d'une formule d'autonomie acceptable par les deux communautés,

ainsi que par Londres et Dublin. Et pas d'une réunification immédiate que M. Blair a exclu «pour cette génération-ci».

La délégation républicaine ne manquera pas aussi d'exiger la libération ou le transfert en Irlande des «prisonniers politiques», un sujet sur lequel Londres a déjà lâché du lest dans le cadre des mesures dites de «restauration de la confiance».

M. Blair insistera sur la nécessité pour les républicains de s'engager durablement à la paix, qui reste armée dans l'attente d'un règlement négocié sur la suppression des arsenaux détenus par les milices de part et d'autre de la fracture sectaire.

Ce désarmement constitue l'un des aspects critiques des pourparlers qui doivent déboucher d'ici mai sur un accord global soumis à référendum.

Au-delà du discours, la réalité est que MM. Adams et McGuinness, élus députés mais qui ne peuvent siéger à Westminster du fait de leur refus de prêter allégeance à Elizabeth II, vont franchir avec un maximum de publicité le seuil du 10, Downing Street, sept ans après que l'IRA en ait fait la cible d'un attentat au mortier.

Et que la rencontre intervient dans un climat favorisé par une diminution de la violence, au point que le récent meurtre sectaire d'un catholique à Belfast n'a pas suscité les représailles habituelles.

De même les unionistes majoritaires dans la province, qui tenaient largement en otage le précédent gouvernement conservateur et sont déstabilisés par l'emballlement du processus sous les travaillistes, n'ont pas claqué la porte des négociations, bien qu'horifiés par l'invitation au 10.

Une première depuis la partition de l'Irlande

Virus sur le Web?

Des pirates auraient contaminé le réseau Internet pour faire libérer un des leurs

NEW YORK (d'après AP) — Des pirates informatiques menacent de lâcher un dangereux virus sur le Web si l'un de leurs camarades emprisonnés aux États-Unis n'est pas libéré. Leur ultimatum apparaît dans un message laissé sur le site Internet de «Yahoo!», l'un des moteurs de recherche les plus utilisés sur le réseau des réseaux.

Les pirates informatiques, qui se sont baptisés PANTS/HAGIS, sont entrés sur le site de «Yahoo!» vers 22h lundi, en y laissant une note par affichage numérique.

«Au cours du mois passé, nous avons implanté un virus dans l'ordinateur de tous les gens qui se sont connectés sur «Yahoo!» et qui ont utilisé son moteur de recherche», précise leur message. «Le jour de Noël 1998, le virus deviendra actif, faisant des ravages sur tous les réseaux de la planète.

Le virus peut être stoppé, mais pas par de simples mortels.»

La note s'est substituée brièvement à la page d'accueil de «Yahoo!», empêchant les utilisateurs désireux d'utiliser son moteur de recherche. En octobre, 17,2 millions de personnes ont eu recours à «Yahoo!».

ANTIDOTE

D'après la note, un programme «antidote» sera révélé si leur camarade emprisonné, Kevin Mitnick, est remis en liberté. Ce pirate informatique, arrêté l'an dernier, est accusé d'avoir commis une série de délits sur Internet portant sur des millions de dollars.

Selon Diane Hunt, porte-parole de «Yahoo!», la note est apparue sur la page d'accueil du site pendant dix à 15 minutes et elle a été lue par quelques milliers de personnes.

«Nous avons immédiatement pris des mesures pour voir l'étendue des dégâts et y remédier», a-t-elle expliqué. Quant au virus, «en fait, il n'y en a pas», a-t-elle confié.

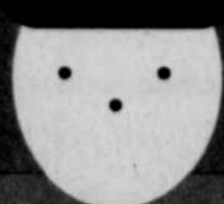
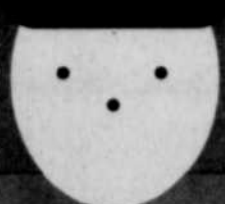
Cette menace laisse sceptiques des experts en sécurité dans le domaine de l'informatique, tel Jonathan Wheat. D'après lui, il est théoriquement possible d'exploiter les carences d'Internet et d'implanter un tel virus, mais il est peu probable que ce groupe de «hackers», déjà connu des experts en sécurité, ait réussi son coup.

«C'est totalement ridicule», assure également Jamonn Campbell, un spécialiste des questions de sécurité informatique. Toutefois, les deux hommes sont d'accord pour dire que, quel que soit le niveau de sécurité d'un site Internet, «aucun n'est totalement à l'épreuve des virus ou des attaques».

Sus au crime informatique

Les Sept grands pays industrialisés et la Russie ont adopté hier un plan d'action contre le crime informatique, mélange de déclarations d'intentions et de mesures concrètes comme l'autorisation du courrier électronique dans les enquêtes internationales. À l'issue d'une réunion qui constituait une première, les ministres de la Justice et de l'Intérieur des Huit ont promis, à Washington, d'adapter leurs législations nationales aux défis du cyberspace et de faciliter le travail des policiers par-dessus les frontières. Les progrès accomplis dans la mise en place de ce programme seront évalués lors du sommet du G8, en mai, à Birmingham, en Grande-Bretagne. Les Huit ont ainsi convenu notamment de créer chacun un centre d'appel disponible 24 heures sur 24 aux polices des autres pays pour des cas relatifs à la criminalité informatique. (AFP)

Les Noël qu'on aime



Aucuns frais, commencez à payer dans un an sur toute la marchandise



elran

- Choix de couleurs
- Aspect cuir
- Sofa stationnaire **819\$**
- Fauteuil basculant et inclinable **679\$**
- Canapote stationnaire

649\$

Pacific

- Mobilier de chambre
- Fini bordeaux et noir

6 morceaux

999\$



SIMMONS
Modèle CARESSE PLUS
Matelas à 512 ressorts

**GARANTIE
10 ANS**

Matelas 39"
249\$
Cour. : 309\$

Matelas 54"
319\$
Cour. : 399\$

Matelas 60"
359\$
Cour. : 449\$

Sommier 39"
149\$
Cour. : 180\$

Sommier 54"
189\$
Cour. : 230\$

Sommier 60"
199\$
Cour. : 240\$

Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées. Prix, produits et modalités de paiement sujets à changements sans préavis.

A M E U B L E M E N T S
T A N G U A Y

**HORAIRE POUR LE
TEMPS DES FÊTES**
Lundi au vendredi du 1er au 23 décembre 97 9h à 21h
Mercredi 24 décembre 97 9h à 17h
Jeudi 25 décembre 97 **FERME**
Vendredi 26 décembre 97 13h à 21h
Samedi 27 décembre 97 9h à 17h
Dimanche 28 décembre 97 9h à 17h
Mercredi 31 décembre 97 9h à 17h
Jeudi 1er janvier 98 **FERME**
Vendredi 2 janvier 98 **FERME**
Samedi 3 janvier 98 9h à 17h

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

Commande téléphonique • Utilisez nos lignes sans frais **AVANTAGE 1-800**

LÉVIS:
5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
1-800-563-4511
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul.
Ste-Anne
1-800-563-6282
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. de l'Ornière
1-800-563-4411
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul.
des Récollets
1-800-465-2200
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Sainte-Anne
Rte 132, Cté de Rimouski
1-800-463-4411
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
1-800-363-4711
(418) 698-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP:
245, Hôtel-de-Ville
1-800-510-4711
(418) 867-4711